



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Organización
de las Naciones Unidas
para la Educación,
la Ciencia y la Cultura

Организация
Объединенных Наций по
вопросам образования,
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة
للتربية والعلم والثقافة

联合国教育、
科学及文化组织

Comité intergouvernemental pour l'éducation physique et le sport

Session plénière et réunion conjointe
avec le Conseil consultatif permanent – CCP

UNESCO

Salle XII
6-7 mars 2014

Distribution limitée

CIGEPS

CIGEPS/14/INF
4 mars 2014
Original anglais

RAPPORT FINAL

Résumé

Contexte : Le présent rapport offre un résumé des débats qui ont eu lieu durant la session plénière du CIGEPS, tenue au Siège de l'UNESCO les 6 et 7 mars 2014. L'attention a été centrée sur le suivi de la Conférence des ministres et hauts fonctionnaires responsables de l'éducation physique et du sport (MINEPS V) et la révision de la Charte internationale de l'éducation physique et du sport. Les autres thèmes de l'ordre du jour étaient les lignes directrices d'une éducation physique de qualité à l'intention des décideurs, la recherche sur les bénéfices socioéconomiques du sport et la Journée internationale du sport au service du développement et de la paix.

POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR : OUVERTURE DE LA SESSION PLÉNIÈRE

1. La session plénière du Comité intergouvernemental pour l'éducation physique et le sport (CIGEPS) a été ouverte par la Directrice générale de l'UNESCO. Elle a commencé par remercier le Président du CIGEPS, M. Arnaldo Fuxa, d'avoir accompagné la réforme du CIGEPS et de son Conseil consultatif permanent (CCP) durant les trois dernières années. Elle a exprimé sa gratitude aux États membres et aux membres du Conseil consultatif permanent qui avaient apporté une aide en nature et financière au CIGEPS et à l'UNESCO au cours de l'exercice biennal écoulé. La Directrice générale a fait l'éloge de leur précieuse contribution et de leur rôle important dans l'élaboration des recommandations contenues dans la déclaration finale (Déclaration de Berlin) de la Conférence des ministres et hauts fonctionnaires responsables de l'éducation physique et du sport (MINEPS V). Elle a particulièrement insisté sur le pouvoir du sport en tant que levier de l'égalité des sexes, de l'inclusion sociale et de l'autonomisation des jeunes. Elle a cependant mentionné une série d'obstacles actuels à l'activité physique et au sport propre, qui exigeaient une plus grande volonté politique et une plus grande coopération. La Directrice générale a souligné l'engagement de l'UNESCO à cet égard, démontré par la Convention internationale contre le dopage dans le sport, le Fonds pour l'élimination du dopage dans le sport et la participation de l'Organisation, en tant qu'observateur, à la rédaction de la convention du Conseil de l'Europe contre la manipulation des compétitions sportives.

2. Le Sous-Directeur général pour les sciences sociales et humaines, M. Philippe Quéau, a pris la parole. Il a félicité le Président du CIGEPS pour son action de plaider en tant que médiateur entre les différentes parties prenantes. Il a remercié les États membres et les membres du Conseil consultatif permanent pour leurs contributions financières et en nature, en particulier les États membres et les membres du CCP qui avaient aidé l'UNESCO à organiser les réunions et consultations ayant précédé et suivi MINEPS V, notamment l'Allemagne, l'Azerbaïdjan, la Colombie, le Nigéria, le Conseil international pour l'éducation physique et la science du sport (CIEPSS) et le Comité international olympique (CIO).

3. En sa qualité de Président sortant du CIGEPS, M. Arnaldo Fuxa a exprimé sa gratitude aux États membres, aux membres du Conseil consultatif permanent et au Secrétariat de l'UNESCO pour avoir uni leurs forces afin de préparer MINEPS V, effort qui avait abouti à l'adoption de la Déclaration de Berlin. Cette déclaration servira de feuille de route dans les années à venir. Il a aussi exprimé sa profonde appréciation de l'expertise et du leadership de l'UNESCO dans l'élaboration de politiques du sport et de l'éducation efficaces et orientées vers l'impact.

POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR : ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DU CALENDRIER DES TRAVAUX

4. Le Secrétariat a appelé les participants à adopter l'ordre du jour et le calendrier des travaux figurant dans le document CIGEPS/2013/Doc.1. L'ordre du jour et le calendrier des travaux ont été adoptés par consensus.

RÉSOLUTION CIGEPS/2014/1

Le Comité intergouvernemental pour l'éducation physique et le sport,

1. *Ayant examiné* le document [CIGEPS/2014/Doc.1](#) ;
2. *Adopte* l'ordre du jour et le calendrier figurant dans le document susmentionné.

POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR : ÉLECTION DU PRÉSIDENT ET DE CINQ VICE-PRÉSIDENTS

5. Le Secrétariat a invité les participants à présenter des candidatures aux fonctions de président et de cinq vice-présidents. M. Arnaldo Fuxa, représentant de Cuba (Groupe III) et Président sortant, a été élu Président pour la période 2014-2015 par acclamation. Après débat, les Vice-Présidents suivants ont été élus par le CIGEPS : Turquie (Groupe I) ; Azerbaïdjan (Groupe II) ; Iran (Groupe IV) ; Zambie (Groupe V(a)) ; Yémen (groupe V(b)).

6. Le Président réélu, M. Arnaldo Fuxa, a remercié les États membres de leur soutien et souhaité la bienvenue aux nouveaux membres du Comité.

POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR : RAPPORT SUR L'ÉTAT DES ACTIVITÉS

4.1 Présentation d'ensemble par le représentant de la Directrice générale de l'UNESCO

7. Le Secrétariat a appelé l'attention sur les documents CIGEPS/2014/Doc.2 et 37 C/REP/18, qui donnent une vue d'ensemble des actions clés menées dans le cadre du programme sur le sport depuis la session plénière du CIGEPS de 2012. Le Secrétariat a saisi cette occasion pour louer les efforts conjoints des Nations Unies dans le domaine du sport, qui ont conduit à la proclamation de la Journée internationale du sport au service du développement et de la paix, célébrée chaque année le 6 avril et symbolisée par le Secrétaire général de l'ONU porteur du drapeau olympique.

8. Se référant au document CIGEPS/2014/Doc.2, le représentant du Brésil a interrogé le Secrétariat sur la possibilité d'associer l'UNESCO aux discussions lancées par le Conseil de l'Europe au sujet de la manipulation des compétitions sportives. Il a demandé si, comme cela avait été le cas pour la Convention internationale contre le dopage dans le sport, ces négociations pourraient conduire à l'élaboration par l'UNESCO d'une nouvelle convention. Le Secrétariat a répondu que la rédaction d'un instrument normatif de cette nature n'est pas encore à l'ordre du jour car il faut d'abord définir clairement les concepts et les questions à régler. De plus, il faudrait d'abord une décision de la Conférence générale de l'UNESCO. Cependant, mettant à profit l'impulsion donnée par la convention du Conseil de l'Europe, l'UNESCO pourrait aider à renforcer la capacité des États membres d'établir des cadres nationaux sur l'intégrité du sport.

4.2 Présentations des États membres

9. Chaque État membre a disposé de cinq minutes pour évoquer les faits nouveaux intervenus au niveau national dans le domaine de l'éducation physique et du sport depuis la session plénière du CIGEPS de 2012 et en particulier les faits nouveaux concernant la mise en œuvre des recommandations contenues dans la Déclaration de Berlin.

10. La représentante de l'Azerbaïdjan a présenté les réalisations clés de son pays sur la scène sportive internationale et évoqué ses efforts pour accueillir des événements sportifs laissant un héritage tangible ainsi que des lieux et des installations durables¹. Les montants des paris en jeu, associés à la mondialisation de l'industrie des paris et à l'utilisation accrue des paris en ligne, augmentent le risque de truchage des matches. L'oratrice a dit combien il est difficile aux autorités publiques de détecter la manipulation des compétitions sportives et évoqué la nécessité, en conséquence, de mettre au point des mesures globales et efficaces en conjonction avec le mouvement sportif et le public. Elle a souligné l'importance de la coopération internationale, étant donné que le truchage des matches se joue des frontières. L'Azerbaïdjan a prouvé son engagement dans ce domaine en accueillant la session extraordinaire du CIGEPS de 2013 et en participant

¹ À savoir la Coupe du monde féminine U-17 2012 de la FIFA, l'Olympiade d'échecs 2016 de la FIDE, le Congrès de l'Association internationale de la presse sportive en 2014, les premiers Jeux européens en 2015 et les Jeux de la solidarité islamique en 2017.

activement au groupe de rédaction sur la convention du Conseil de l'Europe contre la manipulation des compétitions sportives.

11. Le représentant du Brésil s'est félicité de l'élection de son pays en tant que membre du Comité, pour la première fois depuis son mandat durant la période 1978-1982. Cette élection reflète les efforts déployés par le Brésil pour élaborer une politique du sport, à commencer par la création d'un Secrétariat national du sport confirmée par l'établissement du Ministère du sport en 2003. La participation du Brésil en tant qu'observateur et ensuite en tant que membre du CIGEPS démontre la détermination du pays à jouer un rôle actif dans la préparation et le suivi de MINEPS V, en sa qualité de pays hôte de la Coupe du monde de la FIFA de 2014, des Jeux olympiques d'été de 2016 et de l'Universiade d'été de 2019. Le Conseiller technique du Ministère du sport brésilien a ensuite pris la parole et présenté une vue d'ensemble du large éventail d'initiatives sportives entreprises aux niveaux national et international. Le sport brésilien n'est pas seulement un sport de haut niveau récompensant les résultats ; il a aussi une dimension sociale qui concerne 5 millions d'enfants et d'adolescents. Les autorités fédérales ont uni leurs efforts avec le secteur privé et le mouvement sportif afin de faciliter l'accès au sport et à l'activité physique et de jouer un rôle clé sur la scène du sport international. Il a conclu en invitant les membres du Comité à visiter le Brésil à l'occasion d'un des méga-événements qu'il avait mentionnés.

12. Le représentant de la Colombie a donné une vue d'ensemble des principaux faits nouveaux intervenus dans le domaine de l'accès au sport et à l'éducation physique. On peut trouver un exemple de bonne pratique à Medellin, où toutes les installations et infrastructures créées pour accueillir les Jeux sud-américains de 2010 ont été rendues accessibles à la population locale, avec pour résultat que 25 % des hommes et des femmes participent à des activités sportives, démontrant ainsi que le sport peut constituer un instrument transversal de transformation sociale. En ce qui concerne la promotion des programmes de sport et d'éducation physique, une initiative nationale connue sous le nom de « Supérate » (« Surpasse-toi »), lancée par le Ministère du sport, est axée sur la participation au sport des garçons et des filles âgés de 8 à 17 ans, en conjonction avec des activités de développement cognitif. Le représentant de la Colombie a conclu en soulignant la volonté de l'Institut colombien des sports (Coldeportes) de préserver l'intégrité du sport, volonté prouvée par l'établissement de plusieurs programmes de lutte contre le dopage pour les athlètes de haut niveau et l'élaboration d'un cadre normatif contre la fraude dans le sport.

13. Le représentant du Congo a souligné le vif intérêt que son pays porte aux travaux de l'UNESCO dans le domaine du sport et de l'éducation physique. Le Congo a organisé un colloque national sur l'éducation physique de qualité qui a conduit à une réforme du programme scolaire national. Il accueillera les Jeux panafricains de 2015, ce qui a permis aux autorités nationales de mettre en place un large éventail d'équipements dans plusieurs villes. Les Jeux offriront aussi une occasion exceptionnelle de promouvoir les sports et jeux traditionnels, notamment le « Nzango », qui n'est pratiqué que par les femmes et bénéficiera d'une plus grande visibilité.

14. Le représentant de Cuba a donné une vue d'ensemble des initiatives nationales dans le domaine du sport, qui font partie de l'agenda de développement humain et social du pays. Cuba a atteint un de ses objectifs majeurs, à savoir que 50 % de la population fasse régulièrement du sport. L'éducation physique a été intégrée avec succès dans le programme scolaire, de la maternelle à l'université, et des efforts ont été faits pour améliorer le niveau de qualification des professeurs d'éducation physique. Des programmes extrascolaires sont mis en place à l'intention des communautés et des familles. L'orateur s'est félicité des efforts déployés par Cuba pour améliorer la participation des femmes au sport et il a souligné les excellents résultats obtenus par les femmes athlètes de haut niveau sur la scène sportive internationale, ainsi que l'égalité de participation des filles et des garçons aux Jeux olympiques de la jeunesse et aux Jeux scolaires. Une étroite coopération entre les autorités responsables de la santé publique, de l'éducation, de la science et de la technologie, de la culture et de la jeunesse est nécessaire pour établir des programmes de sport efficaces. Il faut accorder une particulière attention non seulement aux athlètes de haut niveau handicapés mais aussi à tous les handicapés. Pour combattre 36 maladies spécifiques, les autorités publiques ont décidé d'investir dans des programmes de sport

thérapeutique au niveau communautaire, avec la participation de professionnels de la santé et de professeurs d'éducation physique. Les mesures de prévention, d'éducation et de réadaptation utilisant le sport sont un instrument important pour les jeunes, en particulier les jeunes hyperactifs. Dans le cadre d'une initiative nationale, les prisonniers des centres de détention ont accès à des activités supervisées par un professeur d'éducation physique. Quant à la recherche, l'agenda spécifique du pays comprend la participation à de nombreuses conférences internationales et à des exercices d'examen par des pairs, ainsi que la publication régulière d'articles présentant les progrès scientifiques majeurs, particulièrement en ce qui concerne les liens entre activité physique et espérance de vie. Cuba a accueilli gratuitement des chercheurs de 85 pays à son École internationale de l'éducation physique et des sports.

15. Le représentant de la République populaire démocratique de Corée a dit que son gouvernement a intensifié ses investissements dans les programmes de sport et d'éducation physique ces dernières années. Particulièrement notable à cet égard a été la décision prise en 2012 de créer une commission d'État sur l'orientation de la culture physique et du sport afin de renforcer la coordination de l'action politique, en vue de développer un mouvement sportif populaire. Dans ce cadre, le sport fera partie de la vie quotidienne, les sports traditionnels et les arts martiaux seront revitalisés, les investissements seront encouragés et des équipements seront fournis. De plus, le temps alloué à l'éducation physique dans le programme scolaire a été accru conformément au nouveau système de 12 années d'éducation obligatoire. L'orateur a souligné que son pays se concentre sur l'accès et l'inclusion, en particulier des filles et des femmes ainsi que des personnes handicapées. Son pays est prêt à soutenir le suivi de MINEPS V.

16. Le représentant du Danemark a mis l'accent sur la tradition solidement ancrée de sport local dans la société civile, y compris les activités bénévoles établies par les organisations sportives locales, et la promotion d'une citoyenneté active par le sport. Il a signalé que 86 % des enfants danois de moins de 15 ans (84 % des filles et 87 % des garçons) pratiquent une activité sportive et que 73 % sont membres d'un club sportif. Parmi les adultes, 64 % font du sport (65 % des femmes et 63 % des hommes) et 26 % appartiennent à un club sportif. Conformément à l'agenda sportif national, une réforme de l'école publique a été adoptée en vue de modifier le processus d'apprentissage en intégrant l'activité physique dans les domaines d'étude et de promouvoir le jeu actif durant les récréations. Une coopération plus étroite entre le système scolaire et les clubs et organisations sportifs est aussi envisagée comme moyen de renforcer l'expertise du personnel scolaire dans les domaines liés au sport. Le pays a pris une série de mesures en relation avec l'intégrité du sport, dont une participation active à la rédaction du nouveau Code mondial antidopage et l'établissement de programmes visant à renforcer la sensibilisation et à prévenir le dopage à la fois dans le sport de haut niveau et dans les sports de loisirs. L'organisme national danois de lutte contre le dopage a mené diverses enquêtes sur la base des aveux de cyclistes professionnels. Le Danemark a été particulièrement actif dans les négociations sur la convention du Conseil de l'Europe contre la manipulation des compétitions sportives, cherchant en particulier à incorporer dans la convention la terminologie juridique de la Convention internationale de l'UNESCO contre le dopage dans le sport. Un cadre réglementaire national sur le truchage des matches est aussi en préparation, et à cet égard l'élaboration d'un cadre réglementaire commun sur le truchage des matches par la Confédération danoise des sports et le Comité olympique national, couvrant tous les sports à tous les niveaux, est un exemple de bonne pratique. De telles initiatives pourraient garantir la reconnaissance mutuelle des sanctions dans les divers sports et une approche commune en termes de prévention, d'éducation et d'information.

17. Le représentant de l'Allemagne a indiqué qu'en vue de mettre en œuvre les recommandations de la Déclaration de Berlin, le Ministère fédéral de l'intérieur a tenu une série de consultations avec de multiples parties prenantes. En ce qui concerne les femmes et les filles dans le sport, la formation des enseignants a besoin d'être améliorée et il faut promouvoir la nomination de femmes à des fonctions de direction dans les organisations sportives. Plusieurs mesures relatives à l'inclusion sont encouragées, telles que l'extension du principe d'inclusion à d'autres disciplines sportives, le financement d'équipements sportifs sans obstacles, l'amélioration de la formation de moniteurs qualifiés, l'encouragement de la coopération entre écoles et clubs sportifs, et l'échange d'informations sur les possibilités de pratique sportive pour les personnes

handicapées. L'accent est mis sur la nécessité d'une participation plus active du public à la préparation des méga-événements sportifs et d'une allocation plus efficace des fonds publics aux investissements sociaux à ces occasions. Les candidatures doivent être viables non seulement sur le plan écologique mais aussi d'un point de vue économique et social. Le représentant de l'Allemagne a fait l'éloge des candidatures couronnées de succès concernant les Jeux olympiques de Londres en 2012 et l'Euro de l'UEFA en 2020 pour l'accent mis, respectivement, sur la construction de stades faciles à démanteler après les Jeux et sur l'utilisation des équipements existant en Europe. Quant à l'intégrité du sport, la Confédération allemande des sports olympiques, en tant qu'organisation faitière des fédérations, a élaboré un cadre directeur axé sur l'intégrité du sport. Il faut aussi noter les efforts coordonnés au sein du Conseil de l'Europe en vue de la rédaction d'une convention contre la manipulation des compétitions sportives qui serait ouverte aux pays non membres. L'orateur a souligné l'importance du partage des connaissances et des échanges de bonnes pratiques et a invité les États membres à travailler bilatéralement avec l'Allemagne à cet effet. Les exemples de projets en cours concernant la gouvernance comprennent le code éthique élaboré par la Confédération allemande des sports olympiques, en étroite coopération avec Transparency International, et le projet de code anti-manipulation pour les fédérations sportives. Il a conclu en appelant à l'établissement d'un système de contrôle et d'une structure de suivi pratique et efficace au niveau international.

18. La représentante de l'Indonésie a commencé par indiquer que son pays a chargé le Ministère de la jeunesse et du sport d'élaborer, en conjonction avec le Ministère de l'éducation et de la culture, une politique publique du sport. Les budgets des deux ministères ont été augmentés, et les autorités aux niveaux provincial et local, ainsi que les organisations de la société civile, ont aussi été impliquées. Un nouveau programme scolaire a aussi été adopté : le sport, l'éducation physique et la santé sont maintenant des matières obligatoires, avec un minimum de quatre heures par semaine et la possibilité d'adaptation aux sports et jeux traditionnels locaux. De plus, les jeunes talents sont orientés vers les nouveaux centres de formation des élèves disséminés dans le pays. Des semaines sportives ont été organisées dans tout le pays, au niveau national comme au niveau local, à l'intention des personnes handicapées et non handicapées. Plusieurs grandes villes ont proclamé le dimanche comme journée sans voitures, ce qui permet aux jeunes de pratiquer dans les rues les activités physiques, dont les sports et jeux traditionnels. Le gouvernement a, en coopération avec l'Institut de technologie de Bandung, créé un centre d'analyse antidopage qui recherche actuellement une accréditation internationale. Le centre servira non seulement de laboratoire antidopage mais aussi d'organisme de diffusion d'informations dans le domaine de l'équité sportive et de la lutte contre le dopage. La représentante de l'Indonésie a conclu en soulignant que l'éducation physique et le sport font partie intégrante de l'agenda national et que le sport est utilisé comme instrument de renforcement de la cohésion sociale, de l'éducation et de l'inclusion des handicapés.

19. Le représentant de la République islamique d'Iran a pris la parole pour présenter les initiatives nationales clés. Concernant l'accès au sport, il a indiqué que des festivals de sport et de loisirs et des compétitions pour les fonctionnaires sont organisés au niveau national. Le gouvernement a lancé des campagnes médiatiques et de plaidoyer pour promouvoir la participation au sport, conçues en particulier pour encourager la participation des filles et des femmes. L'orateur a félicité la FIFA de sa récente décision concernant la réglementation vestimentaire pour les femmes et signalé que les iraniennes sont représentées dans plus de 40 disciplines sportives aux niveaux national et international. L'éducation physique est devenue obligatoire tant à l'école qu'à l'université. En termes d'investissement dans les programmes de sport et d'éducation physique, l'Iran se concentre sur le financement de programmes de formation destinés aux entraîneurs et aux athlètes, le développement des équipements et la prospection de talents dans tout le pays. L'Association pour le sport pour tous international (TAFISA) va bientôt créer un centre régional des sports et jeux traditionnels à Téhéran, si possible sous les auspices de l'UNESCO. Afin de préserver l'intégrité du sport, l'Iran a conduit des campagnes de masse de distribution de matériels éducatifs et d'outils de sensibilisation.

20. Le représentant du Qatar a commencé par souligner que le Qatar a de grandes ambitions dans le domaine du sport et de l'éducation, en raison de la vision holistique du sport, de la santé et

de l'éducation qui est celle du Président. Le pays est résolu à mettre en œuvre le sport pour tous, à travers un large éventail de programmes élaborés en conjonction avec des organisations sportives telles que la TAFISA. Pas moins de 21 programmes sont mis au point chaque année, dont un Programme sport et environnement. Le Programme olympique scolaire, lancé en 2008, est centré sur divers thèmes : sport et santé, sport et culture, sport et éducation, sport et investissement et, en 2014, sport et intégrité, organisé en coopération avec le Centre international pour la sécurité dans le sport (ICSS). Il a été noté que 25 000 élèves d'écoles publiques, privées et internationales ont participé à des ateliers et des conférences sur la lutte contre le dopage, le fair-play, l'arbitrage sportif et, plus généralement, les valeurs de l'olympisme. Le Qatar célèbre le sport chaque 6 avril depuis 2010, avant que l'ONU ait décidé de célébrer la Journée internationale du sport au service du développement et de la paix.

21. La représentante de la Fédération de Russie a dit qu'une nouvelle stratégie de la culture physique et du sport, valide jusqu'à 2020, a été adoptée en vue de garantir un style de vie sain à la population et d'accroître la participation des jeunes générations de sportifs et de sportives. La stratégie est aussi axée sur la promotion de la compétitivité des russes dans les événements sportifs internationaux et sur l'accueil de méga-événements sportifs. Un programme fédéral spécial sur le développement de la culture physique et du sport pour la période 2006-2015 a été mis en œuvre afin de soutenir les clubs et associations sportifs et de développer les programmes d'éducation. Dans ce cadre, 812 équipements ont été financés par le budget fédéral. L'oratrice a mentionné qu'une loi nationale relative à la manipulation des résultats sportifs a été adoptée en 2013 et elle a réaffirmé l'appui de la Fédération de Russie aux efforts de l'UNESCO dans les domaines du sport et de la lutte contre le dopage. Elle a conclu en rappelant que les XXII^e Jeux olympiques d'hiver se sont déroulés avec succès à Sochi et ont conduit à des changements structurels dans la société russe, comme le démontrent les nouvelles routes, pipelines et infrastructures dont disposeront les générations futures.

22. Le représentant de l'Afrique du Sud a souligné la volonté de son gouvernement d'accroître l'accès au sport et à l'éducation physique, de développer l'économie du sport et d'élargir l'impact du sport en termes de développement social, comme cela a été le cas à l'occasion de la Coupe du monde de rugby en 1995, de la Coupe d'Afrique des Nations en 1996 et 2013 et de la Coupe du monde de la FIFA en 2010. Le premier plan national des sports et des loisirs, lancé en 2011, vise à revitaliser la pratique du sport et des loisirs. Un de ses objectifs est de garantir l'accès au sport pour tous et en particulier les personnes appartenant à des communautés défavorisées, les enfants, les femmes et les handicapés. L'agenda national pour le sport comprend trois volets. Le premier, les loisirs actifs, a conduit à la création d'un comité consultatif ministériel sur les loisirs pour aider à actualiser l'essence des loisirs et à jeter les fondations du développement du sport. Parallèlement, les autorités chargées du sport jouent un rôle important dans l'organisation d'événements récréatifs². Quant au deuxième volet, à savoir l'éducation physique, l'accent du programme d'EP est mis sur l'inculcation des compétences de la vie courante qui peuvent servir à construire une « nation active » et, à cet égard, un mémorandum d'accord a été signé entre le ministre des sports et le ministre de l'éducation de base, et des ligues du sport scolaire et des compétitions ont été établies au niveau national pour encourager la participation. Une bourse d'études a été créée pour fournir une aide financière aux jeunes talents dans le domaine sportif. Le troisième volet, à savoir la préservation de l'intégrité du sport, a conduit à l'organisation de plusieurs forums dans lesquels athlètes, entraîneurs, administrateurs et responsables débattent de la question de la gouvernance du sport. Le représentant de l'Afrique du Sud a réaffirmé l'engagement de son pays d'appliquer la Convention internationale contre le dopage dans le sport et de promouvoir le fair-play, comme en témoignent la création de l'Institut sud-africain pour un sport sans drogues et la tenue de la Conférence internationale sur le dopage dans le sport à Johannesburg en 2013. Enfin, il s'est référé à l'élaboration d'une charte des droits dont le but est

² Comprendant les jeux autochtones, les jeux traditionnels, le projet « Cycle for Life » et l'initiative « Camp de jeunes », qui favorisent la cohésion sociale, ainsi que l'autonomisation des jeunes. Les « vendredis magnifiques », les écoliers sont invités à porter les couleurs de l'Afrique du Sud durant les activités de loisirs.

de protéger les élèves de moins de 18 ans contre le dopage. Il a conclu en réaffirmant le soutien de l'Afrique du Sud à toutes les initiatives lancées par l'UNESCO et le CIGEPS.

23. Le représentant de la Turquie a présenté les principaux faits nouveaux intervenus dans son pays. Il a dit que l'activité physique est une composante majeure d'un style de vie sain et que plus d'investissement dans les activités physiques signifie moins de dépenses de santé au niveau national à long terme. Eu égard aux bienfaits individuels et sociaux des sports, les secteurs public et privé s'intéressent de plus en plus à l'activité physique. En Turquie, 3,5 millions de personnes, dont un demi-million de femmes et un demi-million d'écoliers ou étudiants sont membres de clubs sportifs, au nombre de 11 000 aujourd'hui, dont 7 000 clubs de football. Le nombre de clubs sportifs augmente : plus de 300 nouvelles installations sportives ont été construites au cours de la décennie écoulée. En outre, la Turquie a accueilli plus de 100 compétitions sportives internationales au cours des dix dernières années, dont l'Universiade d'hiver de 2011, les championnats du monde en salle de l'Association internationale des fédérations d'athlétisme de 2012 et les Jeux méditerranéens de 2013. Le représentant de la Turquie a conclu en notant que l'accroissement de l'intérêt porté au sport a conduit à une plus grande participation dans son pays.

24. Le représentant du Yémen a commencé par souligner l'engagement fort de son pays en faveur de la promotion du sport et de l'éducation physique. Il a fait observer que son pays pourrait bénéficier de l'assistance technique de l'UNESCO dans les domaines de l'éducation physique, du sport et de la lutte contre le dopage pour l'aider à élaborer des cadres directeurs adéquats. Il a aussi mentionné un large éventail de programmes de sport et d'éducation physique qui sont mis en œuvre au niveau du pays.

25. La représentante de la Zambie a souligné l'importance stratégique du sport et de l'éducation physique pour la promotion de la paix dans le contexte multiculturel de son pays. La Zambie a institué en 2009 une politique nationale du sport, mise en œuvre par le Conseil national des sports et axée avant tout sur l'accès, le développement des infrastructures et l'inclusion. La Zambie a aussi élaboré une feuille de route détaillée sur l'éducation physique suite à MINEPS V, ce qui a conduit à l'approbation du premier programme national d'éducation physique, rendant celle-ci obligatoire à l'école primaire et à l'école secondaire. L'oratrice a mentionné un groupe de travail interministériel sur le sport et l'éducation physique qui assure une coordination et une coopération plus efficaces entre les secteurs. Son gouvernement est résolu à assurer l'accès au sport des personnes handicapées, grâce à la fourniture de matériel spécialement adapté, au développement athlétique et au renforcement des capacités des administrateurs. La tenue de festivals annuels dans les écoles primaires, secondaires et tertiaires a été présentée comme un outil important pour promouvoir la participation au sport. En tant que pays culturellement divers, la Zambie encourage la pratique des sports et jeux traditionnels. Afin de stimuler la participation des femmes et des filles, des installations plus sûres et plus conviviales seront construites ou rénovées, des efforts conjoints seront déployés pour éliminer les violences sexistes dans le sport, et davantage de programmes de sensibilisation seront mis en place pour encourager les femmes à continuer à pratiquer des activités physiques. Un exemple de bonne pratique à cet égard est l'organisation à grande échelle de séances d'aérobics gratuites à l'intention des femmes, combinée avec la diffusion de messages positifs. La Zambie a été choisie comme pays pilote pour accueillir une initiative de renforcement des capacités sur l'uniformisation des qualifications des entraîneurs au niveau régional. Cependant, l'inadéquation des financements reste un problème pour la Zambie. Un fonds fiduciaire pour le développement du sport a été créé en vue de fournir un soutien financier aux programmes d'éducation physique et de sport, et de nouveaux équipements de grande qualité destinés à accueillir les événements sportifs régionaux sont en construction. La Zambie a acquis une remarquable expérience en matière d'accueil de ces événements, comme par exemple les Jeux pour les jeunes de moins de 20 ans, et un effort considérable a été consenti par les secteurs public et privé. En ce qui concerne la préservation de l'intégrité du sport, l'oratrice a mentionné les travaux du bureau antidopage et l'appartenance de la Zambie au Comité d'approbation du Fonds pour l'élimination du dopage dans le sport. Elle a conclu en évoquant les efforts déployés par son pays, en coopération avec les organismes chargés de l'application de la loi, pour préserver l'intégrité du sport zambien.

4.3 Présentations des membres du CCP

26. Le représentant du Conseil international pour l'éducation physique et la science du sport (CIEPSS) a loué les efforts des très diverses parties prenantes – gouvernements, administrations publiques, mouvement sportif, secteur académique, organismes chargés de l'application de la loi, organisations de la société civile – qui ont été associés à l'organisation réussie de MINEPS V et à la rédaction de la Déclaration de Berlin. Il les a exhortées à maintenir l'impulsion au cours des années à venir et a exprimé sa gratitude à l'UNESCO, aux membres du CIGEPS et au Gouvernement fédéral allemand pour le soutien et l'expertise qu'ils ont apportés au processus. En ce qui concerne les recommandations de MINEPS V sur le développement des infrastructures techniques et des possibilités de formation, et le renforcement des capacités, il a indiqué que le CIEPSS a participé activement au groupe de travail chargé de rédiger les Lignes directrices de l'UNESCO pour une éducation physique de qualité à l'intention des décideurs. Le CIEPSS participe aussi à une initiative euro-africaine tendant à la création d'un réseau académique dans le domaine du sport au service du développement. Dans le même temps, le CIEPSS participe activement à des initiatives soutenues par les secteurs du sport, de la nutrition et de la santé concernant le lien entre l'activité physique et les styles de vie sains, telles que le programme « Excellence en pédiatrie » et le Sommet mondial de la santé. Le CIEPSS élabore actuellement un projet de recherche relatif à l'impact de l'activité physique sur les fonctions du cerveau. Il participe à l'étude sur l'opportunité d'une révision de la Charte internationale de l'éducation physique et du sport, à l'initiative sur l'éducation aux valeurs (en conjonction avec l'UNESCO, le CIO, l'IPC, l'AMA et Fair Play International) et au groupe de rédaction sur la convention du Conseil de l'Europe contre la manipulation des compétitions sportives.

27. La représentante de SportAccord a commencé par exposer les principaux buts de son organisation : unir ses membres et les aider à coordonner leurs objectifs et intérêts communs, et établir divers jeux multisports afin de donner une plus grande visibilité à ses 92 fédérations membres, représentant 92 disciplines de la base au sport de haut niveau. SportAccord s'est fortement impliquée dans la préparation de MINEPS V et a renforcé ses relations avec l'UNESCO depuis la session plénière du CIGEPS de 2012. Malgré le chevauchement entre MINEPS V et l'Assemblée générale de SportAccord en mai 2013, il a été possible de rendre compte des nombreux résultats positifs de la Déclaration de Berlin, notamment en ce qui concerne l'inclusivité des compétitions sportives, la prise de conscience des questions sociétales durant ces événements et la manipulation des compétitions sportives. Le nouveau Président de SportAccord, Marius Vizer, a fait sienne la volonté de l'organisation de soutenir les travaux de l'UNESCO ainsi que ceux du Conseil de l'Europe, en particulier le Projet Pro Safe Sport, destiné à fournir des outils pour préserver l'intégrité physique et morale des jeunes athlètes. La représentante de SportAccord a mentionné les initiatives académiques auxquelles son organisation donne suite, en particulier l'initiative conjointe Sorbonne/ICSS sur le truchage des matches. Elle a appelé l'attention sur deux compétitions sportives réussies qui se sont tenues en 2013, en coopération avec 20 fédérations sportives : les Jeux mondiaux de combat et les Jeux mondiaux de l'esprit. Ces deux compétitions se sont attachées à garantir des normes exigeantes d'intégrité et à mettre en œuvre une politique responsable au moyen, notamment, d'une large participation des athlètes à des séances d'apprentissage en ligne sur les dangers du truchage des matches et le déploiement parmi les jeunes d'une campagne de sensibilisation visant à promouvoir les jeux de l'esprit. Une plate-forme de ressources éducatives est mise en place pour héberger divers programmes d'apprentissage en ligne à l'avenir. La représentante de SportAccord a conclu en soulignant que le CIGEPS offre une occasion unique de renforcer les liens entre les fédérations et les gouvernements en vue de garantir un mouvement sportif responsable.

28. La représentante du Bureau des Nations Unies pour le sport au service du développement et de la paix (UNOSDP) a pris la parole. Elle s'est exprimée également en sa qualité de membre du Secrétariat du Groupe de travail international sur le sport au service du développement et de la paix, qui travaille depuis 2004 sur l'intégration du sport dans les cadres directeurs des politiques des États membres. Le Bureau a participé au Comité de programme de MINEPS V, et le Conseiller spécial des Nations Unies pour le sport au service du développement et de la paix a donné lecture d'un message à la réunion. Le Bureau a aussi apporté des contributions lors de la

préparation des lignes directrices de l'UNESCO sur une éducation physique de qualité à l'intention des décideurs, et il a participé à la réunion sur les bénéfices socioéconomiques du sport organisée par l'UNESCO le 5 décembre 2013. Le Groupe de travail international sur le sport au service du développement et de la paix a décidé de contribuer, en sa qualité d'organe chef de file, au sujet 2 de MINEPS (autonomisation des filles et des femmes dans et par le sport) et au sujet 5 (mesures de lutte contre les violences liées au sport). À cet égard, une réunion se tiendra le 30 juin 2014 sur les violences sexistes dans les sports. Le suivi de MINEPS V pourrait devenir le cadre primordial du Groupe de travail international et une nouvelle stratégie est en cours d'élaboration à cet effet.

29. Le représentant de l'Organisation mondiale de la santé a pris la parole et résumé les principales missions de l'organisation : assurer un leadership sur les questions touchant la santé dans le monde et façonner l'agenda de la recherche sur la santé, en particulier dans le domaine des maladies non transmissibles (MNT), qui sont devenues le principal facteur de mortalité³. Au total, 14,2 millions de personnes meurent chaque année de maladies non transmissibles, la plupart entre les âges de 30 et 69 ans, c'est-à-dire des décès qualifiés de prématurés. Parmi ces décès, 80 % se produisent dans des pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire, ce qui amène à conclure que l'activité physique insuffisante est devenue un problème du développement. De fait, selon les experts, 7 billions de dollars seront perdus entre 2011 et 2025 si rien n'est fait pour lutter contre les MNT. L'OMS a adopté une résolution encourageant ses États membres à agir au sujet des MNT et à définir des cibles volontaires, à l'échelle mondiale, de prévention et de contrôle afin de réduire de 25 %, d'ici à 2025, la mortalité précoce due aux maladies non transmissibles⁴. Parmi les neuf cibles identifiées figure une réduction de 10 % de la prévalence de l'activité physique insuffisante. L'OMS a le mandat et le leadership pour coordonner les actions requises pour atteindre ces cibles. Un ensemble d'indicateurs ont été définis pour suivre le processus, et les experts examineront à la fois la prévalence de l'activité physique insuffisante⁵ chez les adolescents et la prévalence en fonction de l'âge de l'activité physique insuffisante⁶ chez les personnes âgées de 18 ans et plus. Il y a, a souligné le représentant de l'OMS, un besoin stratégique d'efforts concertés associant tous les organismes des Nations Unies, les ONG et le mouvement sportif, et il a mentionné à ce sujet les travaux de l'Équipe spéciale interorganisations des Nations Unies sur les maladies non transmissibles. L'OMS a formulé des recommandations globales aux responsables de l'élaboration des politiques et aux parties prenantes concernées, en vertu desquelles les jeunes âgés de 5 à 17 ans sont encouragés à pratiquer au moins 60 minutes par jour d'activité physique d'intensité modérée à soutenue et tous les autres groupes d'âge sont encouragés à pratiquer au moins 150 minutes par semaine d'activité aérobique d'intensité modérée. Pour aider à mettre en œuvre cette recommandation, l'OMS a produit une trousse à outils intitulée « ACT: Active workplaces, active children and schools, active transport and environment », qui notamment encourage les écoles à créer des environnements favorisant le sport et à dispenser une éducation physique de qualité.

30. Le représentant de l'Association des comités nationaux olympiques (ACNO) a exprimé sa gratitude à l'UNESCO qui lui a offert la possibilité de contribuer aux délibérations du Conseil consultatif permanent. L'ACNO est l'organisation faitière des 204 comités nationaux olympiques et en tant que telle, elle est en mesure de porter les vues et les préoccupations locales à la connaissance du Conseil. Les sujets sur lesquels a mis l'accent MINEPS V, tels que l'intégrité du sport, sont stratégiques pour le mouvement olympique.

31. La représentante de la Fédération internationale de football association (FIFA) a commencé par souligner la contribution de son organisation à la préparation de MINEPS V. La FIFA a joué un rôle actif dans la rédaction de la Déclaration de Berlin, notamment en ce qui concerne les thèmes de la bonne gouvernance, de l'intégrité du sport et de l'investissement dans les programmes

³ 63 % de la mortalité mondiale en 2008.

⁴ Il a été indiqué que l'activité physique diminue le risque de maladie cardiaque de 30 %, le risque de diabète de 27 % et le risque de cancer du sein et du colon de 21 à 25 %, aide à conserver un poids approprié et a une influence positive sur la santé mentale.

⁵ Soit moins de 60 minutes par jour d'activité physique d'intensité modérée à soutenue.

⁶ Soit moins de 150 minutes par semaine d'activité physique d'intensité modérée.

d'éducation physique et de sport. Elle a noté avec satisfaction que plusieurs membres du CIGEPS sont d'anciens ou de futurs hôtes d'événements phares de la FIFA, et elle a exprimé le vif intérêt de son organisation pour les travaux du CIGEPS et de son Conseil consultatif permanent.

32. Le représentant de l'Union internationale de biathlon (IBU) a présenté une vue d'ensemble de ses programmes d'éducation et de développement. Sur le plan de l'éducation, l'Union organise ses séminaires antidopage durant les championnats du monde junior et les championnats d'Europe afin de fournir aux jeunes athlètes des informations pertinentes et de les sensibiliser. Le programme antidopage de l'IBU est doté d'une large base de données fondée sur les échantillons sanguins prélevés depuis la création de l'IBU en 1992 et il comprend aussi un programme de passeport sanguin. Dans le cadre du système de développement de l'IBU, des fonds sont alloués à des projets de développement, des équipements sont fournis aux fédérations et des camps de développement sont organisés, à l'occasion desquels les entraîneurs, les athlètes et les représentants des fédérations nationales bénéficient d'un renforcement des capacités, d'une sensibilisation et d'une formation à la préparation des skis. L'Union propose aussi aux entraîneurs d'autres types d'ateliers et de séminaires qui mettent fortement l'accent sur les questions de lutte contre le dopage.

33. Le représentant du Comité international pour le Fair Play a remercié l'UNESCO d'avoir célébré le cinquantième anniversaire du Comité en 2013. Le Comité décerne le prix du Fair Play à des personnes ou institutions pour récompenser un acte de fair-play, une attitude générale de sportivité ou une activité visant à favoriser le fair-play. Il s'est aussi référé à cet égard au President's Youth Prize décerné par le Comité international olympique. Face au changement de visage du sport moderne dans un contexte multiculturel, le Comité international pour le Fair Play a produit un manuel exposant en détail les différents aspects et significations du fair-play.

34. La représentante du Groupe de travail international sur les femmes et le sport (GTI) a commencé par exprimer sa reconnaissance pour l'occasion qui lui est donnée de contribuer au suivi de MINEPS V. Depuis sa création, parallèlement à la Déclaration de Brighton de 1994 sur les femmes et le sport, le GTI a organisé une conférence mondiale tous les quatre ans. La prochaine, qui doit se tenir à Helsinki en juin 2014, sur le thème « Conduire le changement, être le changement », sera une excellente plate-forme pour le suivi, vu qu'elle examinera les recommandations issues de la Déclaration de Berlin et débatera de leur mise en œuvre dans une perspective d'égalité des sexes. L'accent devrait être mis sur les domaines stratégiques qui pourraient bénéficier du leadership de l'UNESCO, en particulier l'accès à une éducation physique de qualité et la tolérance zéro pour les violences sexistes, qui n'ont pas été discutées en profondeur à MINEPS V. La représentante du GTI a exhorté les membres du CIGEPS à se concentrer sur les violences sexistes et à les inclure dans leur programme de travail. De fait, les débats de la prochaine conférence mondiale du GTI pourraient constituer un remarquable point de référence pour le développement d'un sport excluant la violence. À ce sujet, de nombreuses organisations sportives importantes aux niveaux international et européen sont convenues de s'engager à rendre le sport plus égal et inclusif. L'oratrice a conclu en invitant les membres du CIGEPS et du CCP à faire part de leurs connaissances et de leurs expériences à la 6^e conférence mondiale du GTI sur les femmes et le sport qui se tiendra à Helsinki du 12 au 15 juin 2014.

35. La représentante de Peace and Sport a pris la parole pour donner une vue d'ensemble de l'action de l'organisation, reposant sur trois piliers. Le premier pilier concerne les projets sur le terrain dans lesquels les parties prenantes locales sont encouragées à travailler sur les utilisations sociales du sport, aidées par un manuel des pratiques sportives adaptées. Le Forum international de Peace and Sport – le deuxième pilier – est une plate-forme d'échange entre dirigeants mondiaux et praticiens du sport. Le troisième pilier est l'initiative Champions de la paix qui donne de la visibilité aux projets sur le terrain. Un projet local pilote portant sur les camps de réfugiés sera mis en œuvre sous peu. La représentante de Peace and Sport a conclu en soulignant que son organisation est résolue à plaider pour le sport comme moyen de développement social conformément à l'agenda du CIGEPS et à continuer à contribuer à la mise en œuvre des actions et des recommandations du CIGEPS.

36. Le représentant de Sport sans frontières a dit que le principal but de l'organisation est de susciter le changement social et de promouvoir le bien-être dans le monde. L'organisation est présente dans 12 pays de cinq continents et a atteint 500 000 enfants depuis ses débuts. Sur la base de cette expérience, elle a identifié l'action la plus efficace sur le terrain et cherche maintenant à transmettre cette nouvelle perspective au CIGEPE. L'orateur a conclu en mentionnant deux initiatives notables : le laboratoire des praticiens, qui sera lancé en ligne et sur le terrain en 2014, et le programme de pédagogie, dans lequel éducateurs et enseignants sur le terrain échangent bonnes pratiques et trousse à outils.

37. Le représentant de l'Association pour le sport pour tous international (TAFISA) a souligné que l'Association coopère depuis longtemps avec l'UNESCO, comme en témoigne la conclusion d'un partenariat officiel entre les deux organisations en 2011. Il remercie le Secrétariat de l'UNESCO de son aide quotidienne et de son dévouement durant la préparation de MINEPS V, qui a été une grande réussite. En tant que représentante de la société civile, la TAFISA peut dire que la Déclaration de Berlin a été très bien reçue par les ONG. Il y a trois liens majeurs entre la Déclaration de Berlin et l'agenda de l'Association : la promotion des sports et jeux traditionnels, la promotion de l'activité physique et la durabilité du sport. En ce qui concerne les sports et jeux traditionnels, l'Association se concentre sur les points 1.5 et 1.18 de la Déclaration, qui expriment l'importance et la signification des sports et jeux traditionnels dans la société. À ce sujet, la TAFISA bénéficie d'une subvention de la Commission européenne pour la promotion des sports et jeux traditionnels. De plus, l'UNESCO a participé au séminaire de la TAFISA à Cologne, qui était axé sur la réintroduction des sports et jeux traditionnels dans la vie quotidienne des jeunes, en particulier de ceux qui ne pratiquent pas les sports les plus répandus. La TAFISA a obtenu le parrainage de l'UNESCO pour les Jeux du sport pour tous qui doivent avoir lieu à Jakarta en 2016 ; il est à espérer que les organisateurs aideront financièrement plusieurs délégations représentant divers aspects des sports et jeux traditionnels à assister aux Jeux. En ce qui concerne la promotion de l'activité physique, la TAFISA s'est associée à des parties prenantes clés, dont Nike, pour lancer l'initiative Designed to Move (Conçu pour bouger), dans le but de créer une expérience positive précoce de l'activité physique chez les enfants et les adolescents. Quant à la durabilité, l'Association se concentre sur les trois P : personnes, profit et planète, clairement reflétés dans la Déclaration de Berlin. Le représentant de la TAFISA a conclu en appelant tous les membres du CIGEPE et du CCP à maintenir l'élan.

38. La représentante du Comité international olympique (CIO) a abordé la participation du Comité à un certain nombre de groupes de travail créés à la suite de MINEPS. En ce qui concerne la manipulation des compétitions sportives, elle a mentionné les efforts actuellement déployés par le groupe d'experts du CIO sur les paris irréguliers et illégaux, qui se réunira en 2014 dans le cadre de la convention du Conseil de l'Europe. De plus, le CIO a lancé le Système d'information sur les paris et l'intégrité (IBIS), qui sera opérationnel pour les prochains Jeux olympiques. Le CIO soutient l'Agence mondiale antidopage (AMA) aux fins du déploiement des programmes conçus dans le cadre du Code mondial antidopage révisé. Concernant l'héritage des méga-événements sportifs, le nouveau Président du CIO, M. Thomas Bach, a mis en route une évaluation exhaustive des dimensions stratégiques de ces événements. Le CIO a aussi été consulté dans le cadre de l'élaboration par l'UNESCO de lignes directrices pour une éducation physique de qualité à l'intention des décideurs, et la représentante a réaffirmé l'importance stratégique de l'intégration d'une approche fondée sur les valeurs dans les lignes directrices. Elle a conclu en soulignant le vif intérêt que le CIO porte à la révision de la Charte internationale de l'éducation physique et du sport et à la création d'un observatoire pour les femmes, le sport et l'éducation physique.

POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR : SUIVI DE LA CINQUIEME CONFERENCE INTERNATIONALE DES MINISTRES ET HAUTS FONCTIONNAIRES RESPONSABLES DE L'EDUCATION PHYSIQUE ET DU SPORT (MINEPS V)

5.1 Présentation par le Secrétariat (CIGEPS/2014/Doc.3 et 37 C/INF.16)

39. Le Secrétariat a pris la parole pour présenter la situation actuelle et les propositions concernant les futures mesures à prendre pour donner suite à MINEPS V. Il a été noté que MINEPS V a produit deux atouts stratégiques pour l'avenir : la Déclaration de Berlin, qui servira de cadre de référence à l'élaboration des politiques du sport, et un groupe d'experts motivés qui ont été associés au travail collectif ayant conduit à l'adoption de la Déclaration.

40. Les diverses activités de suivi menées par l'UNESCO à la suite de MINEPS V (document CIGEPS/2014/Doc.3) ont été mentionnées. Ces activités comprennent la diffusion du rapport final ainsi que d'un questionnaire de suivi adressé aux participants à MINEPS V, l'organisation de la première réunion de suivi de MINEPS V de la région Amérique latine et Caraïbes tenue à Bogota (Colombie) en octobre 2013, l'approbation par la Conférence générale (document 37 C/INF.16) à sa 37^e session des recommandations contenues dans la Déclaration de Berlin, et la diffusion d'une note de lancement aux experts qui se sont portés volontaires pour diriger les groupes d'experts nouvellement établis. Le Secrétariat a souligné l'importance stratégique du maintien d'une communauté de pratique constituée d'experts.

41. Une des mesures clés prises par le Secrétariat a consisté à subdiviser, en consultation avec les experts, les trois thèmes de MINEPS V en 11 sujets. De nombreux experts et États membres qui ont participé à MINEPS V ont exprimé leur intérêt pour un thème ou un sujet déterminé, et 5 à 15 experts ont été identifiés pour chaque thème ou sujet et conduiront le groupe d'experts qui en sera chargé.

42. Le Secrétariat a souligné qu'avant d'entreprendre toute activité de suivi, il faut allouer des fonds pour l'affectation, au Siège de l'UNESCO, d'un membre du personnel supplémentaire se consacrant exclusivement à cette tâche. Dans les mois à venir, il sera nécessaire de clarifier davantage les bénéfices et produits clés du processus de suivi. Le Secrétariat a aussi dit que les membres du CIGEPS ont été invités à clarifier certains aspects clés du leadership : aspects thématiques (présidence des groupes d'experts sur les différents sujets), régionaux (organisation des réunions régionales de suivi, coordination des contributions régionales aux groupes d'experts, et suivi global) et fonctionnels (technologie et savoir-faire en information et gestion communautaire, détachement de personnel, traductions). Il faudra organiser des réunions de lancement, parallèlement aux travaux effectués dans l'espace de travail virtuel, disponible sur UNESTeam.

43. Le Secrétariat a suggéré, en vue d'unir les forces et d'économiser du temps et de l'énergie dans le processus de suivi, que la Déclaration de Berlin pourrait être utilisée comme cadre de référence pour la révision de la Charte internationale de l'éducation physique et du sport, sous réserve de l'approbation du Conseil exécutif. Il a aussi été suggéré d'ajouter à la Charte un chapitre sur le suivi de la mise en œuvre des recommandations.

44. Le Secrétariat a, au nom du représentant de la Directrice générale, appelé l'attention sur les restrictions financières qui pourraient affecter le processus de suivi, vu que dans la résolution 37 C/38, la Conférence générale a « [prié] la Directrice générale de faire en sorte que l'UNESCO joue un rôle moteur dans le suivi de MINEPS V...tout en évitant d'imputer des obligations financières supplémentaires au budget ordinaire » et « [encouragé] le CIGEPS à appuyer le suivi de la Déclaration de Berlin et le contrôle de sa mise en œuvre ». Le Secrétariat a donc souligné l'importance stratégique des contributions en nature et financières des États membres et des partenaires à la mise en œuvre des activités à l'avenir.

5.2 Présentation par la Colombie des résultats de la première réunion de suivi pour l'Amérique latine et les Caraïbes, Bogota, 18-19 octobre 2013

45. Présentant ce point de l'ordre du jour, le Président du CIGEPS a souligné l'importance fondamentale de la mobilisation de l'intelligence collective pour la conception de mesures et initiatives de suivi spécifiques aux niveaux national, régional et international. Il a ensuite donné la parole à la représentante de la Colombie.

46. La représentante de la Colombie a présenté les principaux faits nouveaux concernant la première réunion de suivi de MINEPS V pour la région Amérique latine et Caraïbes, tenue à Bogota en octobre 2013. Elle a souligné le dévouement de son pays et sa volonté de soutenir l'organisation de cette réunion et d'y participer. Selon elle, les gouvernements de la région pourraient jouer un rôle moteur dans la promotion de la mise en œuvre de la Déclaration de Berlin à l'échelle mondiale, notamment en ce qui concerne son premier thème – l'accès au sport en tant que droit fondamental pour tous. Elle a présenté un large éventail de conclusions issues de la réunion de Bogota, dont l'importance de mettre en œuvre des programmes fondés sur les valeurs, portant spécialement l'accent sur les jeunes.

47. Les gouvernements de la région sont convenus de créer un observatoire du sport afin de répondre aux priorités suivantes : (i) partager les connaissances sur les structures et les cadres du sport ; (ii) rassembler et partager les données sur les politiques publiques du sport et de l'éducation physique ; et (iii) évaluer et suivre la mise en œuvre de la Déclaration de Berlin. Les gouvernements ont décidé d'organiser une nouvelle réunion en 2014 afin d'évaluer les progrès de ces initiatives. Afin d'assurer un suivi à l'échelon sous-régional, le Panama, le Belize et le Pérou se sont engagés à assurer la liaison avec les États membres d'Amérique centrale, des Caraïbes et d'Amérique du Sud. Pour faciliter le partage des connaissances relatives aux structures et cadres nationaux, il a été décidé de mettre en place une plate-forme en ligne, en étroite coopération avec l'Université technologique de Pereira. Dans le droit fil de la réunion régionale, les autorités colombiennes ont créé le site Web <http://www.observatoriodeldeporte.gov.co>. Toutefois, il reste un certain nombre d'obstacles à la collecte et à l'enregistrement des données dans la région, et l'oratrice a appelé à un renforcement de la mobilisation des États membres pour la mise en œuvre des recommandations. La Colombie est prête à les soutenir dans ce processus.

5.3 Propositions concernant le suivi de MINEPS V et le contrôle de la mise en œuvre de la Déclaration de Berlin

48. Le représentant de l'Allemagne a pris la parole pour présenter les travaux en cours à l'Université allemande du sport à Cologne, qui a mené un large éventail de recherches dans différentes disciplines, avec trois instituts distincts ; sciences appliquées du mouvement, sciences humaines et sociales, et médecine. Il a donné la parole au professeur Jürgen Mittag, expert des dimensions politiques et sociales du sport, qui a présenté une vue d'ensemble des recherches actuellement menées par son institut. Selon le professeur Mittag, le monde académique connaît une fragmentation des études, avec pour résultat d'une part une orientation vers différentes disciplines et associations, et d'autre part un ciblage spécifique sur les régions, avec une forte inflexion européenne. Pour remédier au défaut d'approches plus larges, il a adopté une perspective de politique comparative et identifié cinq sujets liés entre eux pour évaluation : la participation au sport, le financement, l'analyse des parties prenantes, les politiques nationales globales et les contextes politiques et culturels nationaux. Le croisement de ces recherches interdisciplinaires avec les 11 sujets identifiés pour le suivi de MINEPS pourrait déboucher sur un système général de contrôle. Il faut créer un groupe de projets qui permettrait de combiner les données provenant des ONG, du monde académique et des gouvernements. Des rapporteurs nationaux pourraient être identifiés pour travailler dans ce contexte global et remédier au défaut de partage des informations. Son propre institut s'efforce de mettre en place un système général de contrôle, au moins du point de vue académique. En conclusion, il dit qu'il est important pour les universitaires de quitter leur tour d'ivoire et de rencontrer les responsables de l'élaboration des politiques et les praticiens.

49. Le représentant du Conseil international pour l'éducation physique et la science du sport (CIEPSS) a fait observer que la mise en œuvre des résolutions ne conduit pas toujours aux résultats escomptés. Notant que les élections régulières sont un des obstacles à l'établissement de relations durables avec les collègues des ministères, il propose la création d'un réseau mondial de hauts fonctionnaires, indépendant de la composition des gouvernements. Le Conseil international est disposé à faciliter et modérer les discussions dans un tel cadre, surtout en ce qui concerne le sujet 1, « Élaboration d'une stratégie cohérente et globale en faveur d'une politique nationale en matière de sport et d'éducation physique », suggéré par l'UNESCO. Dans ce réseau, le Conseil international s'engagerait à faciliter les échanges sur le Web, à encourager les services de conseil des pairs et à partager les bonnes pratiques. Pour réaliser complètement le potentiel d'un tel réseau, deux actions majeures sont nécessaires : la transformation de la Déclaration de Berlin en objectifs opérationnels et la mise au point d'outils d'évaluation, de suivi et de pilotage des différents types de progrès. Le représentant du CIEPSS a conclu en demandant une aide pour évaluer la possibilité de la mise en place d'un tel réseau.

50. La représentante de l'Observatoire pour les femmes, le sport et l'éducation physique a présenté un résumé des principaux faits nouveaux intervenus depuis la dernière session du CIGEPE et rappelé les principales phases qui ont conduit à l'établissement de l'observatoire, sous les auspices de l'UNESCO, à la suite de MINEPS IV en 2004. Elle a mentionné la nécessité de désigner différents membres du conseil et points focaux nationaux. Elle a noté que le monde académique et les ONG internationales feront partie du processus d'établissement des rapports et indiqué qu'il serait possible d'organiser une réunion internationale des points focaux à Athènes en septembre 2014. Sous les auspices de la présidence grecque du Conseil de l'Europe, un séminaire sur les violences sexistes dans le sport sera organisé durant la semaine qui suivra la session en cours du CIGEPE. L'oratrice a souligné la nécessité d'organiser une réunion pour débattre du règlement de l'observatoire et définir des objectifs communs, et elle a conclu en exprimant son appui à l'idée de décentraliser la tâche de contrôle du suivi.

51. D'autres informations ont été fournies par le Secrétariat concernant la création de l'Observatoire, dont on peut trouver le détail dans le document 34 C/18. Il a été observé que le CIGEPE devra désigner un représentant au groupe de direction de l'Observatoire.

52. Le représentant de SportAccord a dit que son organisation est résolue à soutenir les travaux du CIGEPE et prête à contribuer au suivi de MINEPS V, surtout en vue de répondre aux sérieuses préoccupations exprimées au sujet du coût des méga-événements sportifs. Il propose d'organiser une réunion de lancement, en coopération avec la société West Nally, avant la fin de 2014, pour examiner les activités à la base et les activités de développement de la jeunesse se rapportant aux méga-événements, et analyser les mesures spécifiques à mettre en œuvre. À cette réunion, l'accent serait mis sur une approche multiparties prenantes, englobant les sponsors et les médias.

53. Le représentant du Centre international pour la sécurité dans le sport (ICSS) a dit que son organisation entend répondre de manière neutre et indépendante à l'exposition croissante du sport à la corruption et à la manipulation. Il a réaffirmé le soutien du Centre à l'action menée par l'UNESCO pour préserver l'intégrité du sport, et il a mentionné la contribution du Centre à la rédaction de la Déclaration de Berlin. Les organes internationaux et les gouvernements jouent un rôle clé dans la lutte contre la corruption et la manipulation en veillant à l'administration des bonnes pratiques et des outils de prévention et en perturbant, combattant et poursuivant la criminalité dans le monde des paris sportifs. L'ICSS entend particulièrement appuyer les activités de suivi concernant le sujet 9, « Lutte contre la manipulation des compétitions sportives provoquée par les paris non réglementés, la criminalité organisée et la corruption ». L'ICSS a aussi souscrit et contribue activement à un programme international détaillé de recherche scientifique sur l'éthique et la sécurité du sport, en coopération avec l'Université Paris-Sorbonne.

54. Le représentant de l'Allemagne a souligné la nécessité d'une structure internationale pour contrôler la mise en œuvre des recommandations et, puisque le CIGEPE est doté de la structure politique requise, il a recommandé que ses sessions soient annuelles. Il a suggéré que dans les deux années à venir des sous-groupes sur les 11 sujets du suivi soient établis. Chaque groupe

élirait un président pour le représenter aux sessions du CIGEPE et rendre compte de ses résultats et des exemples de bonnes pratiques, tout cela étant téléchargé sur la page Web dédiée de l'UNESCO. Le représentant de l'Allemagne a aussi suggéré que soient organisées régulièrement des réunions physiques soit au Siège de l'UNESCO soit à titre d'événements parallèles lors de conférences internationales, et que le président et les vice-présidents du CIGEPE soient chargés de collecter les contributions et de rendre compte à leurs groupes régionaux respectifs. Le produit final de l'exercice pourrait être un rapport mondial de l'UNESCO sur le sport.

55. À la lumière des conclusions alarmantes de l'OMS concernant l'activité physique insuffisante, la représentante de la Colombie a souligné qu'il faut prendre des décisions plus rapidement car cela revêt une importance vitale et relève de la responsabilité de tous ceux qui sont concernés. Elle a suggéré que des réunions virtuelles pourraient être organisées tous les deux mois pour mesurer les progrès accomplis dans le processus de suivi.

56. La représentante de la Turquie a fait sienne la proposition du représentant de l'Allemagne, la considérant comme une bonne base de discussion. Elle a exhorté les membres du CIGEPE et du CCP, ainsi que les membres d'autres organisations à fournir des contributions financières pour soutenir ce processus.

57. Le représentant du Brésil a pris la parole et exprimé sa préoccupation devant la multiplicité des propositions et en conséquence la difficulté d'évaluer ce qu'il faut faire dans le processus de suivi. Les membres du CIGEPE devraient garder à l'esprit que la Déclaration de Berlin est un document gouvernemental adopté dans un contexte intergouvernemental. La décision devrait donc être prise au niveau intergouvernemental, bien que les suggestions et les contributions des experts soient vitales pour contrôler la mise en œuvre des recommandations. Le représentant du Brésil a accueilli avec satisfaction la proposition allemande d'une structure formelle relevant du CIGEPE, mais il a recommandé que le nombre des groupes de travail soit ramené à trois, correspondant au nombre de thèmes dans la Déclaration de Berlin. Les groupes de travail proposés pourraient employer un ciblage régional puisque les États membres d'Amérique latine et des Caraïbes ont déjà entrepris un exercice régional de suivi. Il s'est aussi demandé si c'est une bonne idée que les gouvernements financent la participation d'experts nationaux à des réunions non officielles. Il a fait observer qu'il n'est pas nécessaire d'ajouter de nouvelles contraintes en fixant un délai, et il a conclu en soulignant la nécessité de soumettre toute proposition par écrit.

58. Le Président, parlant en sa qualité de représentant de Cuba, a approuvé l'idée d'une structure officielle dans laquelle les représentants des gouvernements rendraient compte périodiquement de la mise en œuvre des recommandations, et il a suggéré que les sous-groupes de travail soient reliés aux trois thèmes de MINEPS V. Il a rappelé qu'un processus de suivi et d'évaluation sophistiqué avait été établi à la suite de l'adoption de la Charte internationale de l'éducation physique et du sport. Il est important que le CIGEPE se mette d'accord sur un calendrier logique et raisonnable. Le Président a approuvé la suggestion du Brésil tendant à ce que toute proposition soit soumise par écrit et a convenu que les initiatives de suivi devraient être établies au niveau régional.

59. À la suite du débat, un petit groupe s'est réuni et a rédigé un projet de résolution sur le sujet, qui a été présenté par le Secrétariat. La résolution établit un groupe ad hoc chargé de travailler spécifiquement sur le suivi de la mise en œuvre de la Déclaration de Berlin et composé d'au moins un représentant de chaque région. Le texte accueille avec satisfaction l'établissement de 11 groupes d'experts informels constituant une communauté de pratique post-MINEPS V.

60. Le débat qui a suivi a été centré sur les modalités de la mise en place du groupe de travail ad hoc. Il a été souligné que ce groupe aurait un rôle décisionnel alors que les 11 groupes d'experts auraient un rôle consultatif. Les participants ont été encouragés à faciliter l'organisation de réunions physiques de lancement sur les 11 sujets du suivi. Plusieurs membres du CIGEPE se sont formellement déclarés désireux de participer au groupe de travail ad hoc.

61. Le représentant de l'ICSS a jugé opportune et pertinente la subdivision du suivi de MINEPS V en sujets. Il a indiqué qu'un retour d'information très positif avait été reçu depuis l'envoi du questionnaire. Il a exprimé sa préoccupation concernant les différents niveaux de participation qui résulteraient de la création d'un groupe de travail ad hoc puisque nombre des experts gouvernementaux et non gouvernementaux les plus actifs n'en feraient pas partie. Sa déclaration a été appuyée par le représentant de SportAccord, qui a suggéré que le Conseil consultatif permanent soit représenté au groupe de travail ad hoc.

62. Le Secrétariat a fait remarquer que tant les experts gouvernementaux que les experts non gouvernementaux, dont les membres du CCP, participeraient aux groupes d'experts informels. De nombreux États membres ont souligné le caractère intergouvernemental de la Déclaration de Berlin et de ses recommandations, ainsi que la nécessité d'un mécanisme formel garantissant que les représentants des gouvernements jouent un rôle moteur dans le suivi de MINEPS V. La détermination des modalités selon lesquelles le CCP pourra être représenté au Groupe de travail ad hoc est une question délicate que devront trancher les représentants des États membres au sein de ce groupe. Le Président a souligné la nécessité de l'intelligence collective dans le processus de suivi et a invité tous les participants à soumettre des propositions au niveau régional, suivant ainsi l'exemple donné par la première réunion de suivi de MINEPS V pour la région Amérique latine et Caraïbes.

63. Le représentant du Brésil a suggéré que des précisions supplémentaires sur les arrangements concernant la composition du groupe de travail ad hoc et les 11 groupes d'experts soient fournies dans le projet de résolution. Il a suggéré d'ajouter au texte un paragraphe supplémentaire invitant les membres du Conseil consultatif permanent à jouer un rôle moteur dans les travaux des groupes d'experts.

64. À la suite de ce débat, la résolution suivante a été adoptée telle que modifiée :

RESOLUTION CIGEPE/2014/2

Le Comité intergouvernemental pour l'éducation physique et le sport,

1. *Ayant examiné* les documents [37 C/INF.16](#) et [CIGEPE/2014/Doc.3](#),
2. *Considérant* la résolution [37 C/38](#),
3. *Prend note* des activités entreprises par le Secrétariat dans le cadre du suivi de MINEPS V ;
4. *Reconnaît* que le suivi de MINEPS V doit éviter d'imputer des obligations financières supplémentaires au budget ordinaire de l'UNESCO ;
5. *Décide* de créer, pour assurer le suivi de MINEPS V, un groupe de travail *ad hoc* chargé des tâches ci-après :
 - (i) coordonner l'élaboration de repères et indicateurs pour le suivi de la mise en œuvre de la Déclaration de Berlin, notamment au niveau national ;
 - (ii) coordonner l'élaboration d'outils permettant une auto-évaluation par rapport aux repères et indicateurs susmentionnés ;
 - (iii) étudier l'opportunité de tenir une sixième édition de MINEPS pendant la période couverte par le 38 C/5 ;
6. *Souligne* que la participation au groupe *ad hoc* est ouverte à tous les États membres du CIGEPE et *accueille favorablement* la participation d'autres États membres de l'UNESCO en tant qu'observateurs ;

7. *Demande* au Secrétariat d'inviter tous les États membres du CIGEPE à confirmer, avant le 30 avril 2014, leur participation au groupe de travail *ad hoc* ;
8. *Invite* le Secrétariat à consulter les membres du groupe de travail *ad hoc* sur les dates de sa première réunion ;
9. *Prie* le groupe de travail *ad hoc* de présenter un rapport d'étape à la prochaine session plénière du CIGEPE ;
10. *Se félicite* de la création de groupes d'experts informels multipartites sur les 11 sujets identifiés dans le document CIGEPE/2014/Doc.3 afin de donner des orientations sur la mise en œuvre de la Déclaration de Berlin par le biais du travail de réseau et de l'apprentissage par les pairs ;
11. *Encourage* les membres de son Conseil consultatif permanent à assumer un rôle de chef de file dans les travaux des groupes d'experts ;
12. *Invite* le groupe de travail *ad hoc* à préciser les modalités des contributions des groupes d'experts au suivi de MINEPS V ;
13. *Souligne* que la participation au groupe de travail *ad hoc* ou aux groupes d'experts doit être dûment notifiée au Secrétariat ;
14. *Se félicite* des résultats de la première réunion de suivi de MINEPS V de la région Amérique latine et Caraïbes, qui s'est tenue en Colombie en octobre 2013, et *encourage* l'organisation de réunions analogues dans d'autres régions ;
15. *Encourage* l'UNESCO à faciliter les réunions initiales des 11 groupes d'experts.

POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR : REVISION DE LA CHARTE INTERNATIONALE DE L'EDUCATION PHYSIQUE ET DU SPORT, 1978

65. Le Secrétariat a rappelé que le CIEPSS avait été chargé de conduire une étude sur l'opportunité de réviser la Charte internationale de l'éducation physique et du sport. Les conclusions de cette étude ont été présentées dans le document 194 EX/9. Il a été noté que, sous réserve de la disponibilité de fonds, il faudra convoquer une session extraordinaire du CIGEPE pour élaborer un projet de charte révisée, à soumettre au Conseil exécutif à sa 196^e session en vue de son examen et adoption par la Conférence générale à sa 38^e session.

66. Le Président a souligné l'importance stratégique de la révision de la Charte, qui est le document de référence international dans le domaine du sport et de l'éducation physique depuis 1978. Il a ensuite invité les membres du CIGEPE et du CCP à examiner comment ils pourraient aider l'UNESCO à faire face aux implications opérationnelles de cette révision, en particulier pour ce qui est de l'apport de fonds extrabudgétaires.

67. Un certain nombre de membres, dont la Colombie, le Danemark et le Brésil, ont exprimé leur soutien à la révision de la Charte, à la lumière des évolutions dans le domaine du sport et de l'éducation physique depuis l'adoption de la Charte en 1978, et approuvé les thèmes identifiés par le CIEPSS comme nécessaires à aborder dans la version révisée. Il a été noté qu'un examen technique de la Charte devrait permettre de traiter le sport, l'éducation physique et l'activité physique dans leurs multiples dimensions, de la base au sport de haut niveau.

68. Plusieurs membres du Conseil consultatif permanent, à savoir le CIO, le GTI, la FIFA et le Comité international pour le Fair Play, ont aussi approuvé le principe d'une révision de la Charte et exprimé leur vif désir de participer aux consultations d'experts préalables à la révision. Le représentant du Comité international pour le Fair Play a fait observer que des éléments pourraient

être empruntés à l'article 7 de la Charte du fair-play ainsi qu'à la déclaration finale du 13^e Congrès olympique organisé à Copenhague en 2009, en particulier concernant l'introduction de la notion d'« entourage des athlètes ».

69. Le représentant du Danemark a suggéré d'ajouter un point supplémentaire au projet de résolution (CIGEPS/2014/3) disant que le Comité « invite la Directrice générale à préparer cette révision en consultation avec les États membres et autres parties prenantes au moyen de diverses mesures d'un bon rapport coût-efficacité ». Le représentant du Brésil a proposé d'ajouter au projet de résolution un membre de phrase disant que le Comité « confirme que la révision de la Charte internationale de l'éducation physique et du sport est non seulement souhaitable mais nécessaire ». Il a suggéré de fixer à l'avance un délai précis pour la soumission au Secrétariat de noms d'experts par les membres du CIGEPS.

70. Le représentant de la Colombie a exprimé le souhait d'organiser une réunion d'experts de catégorie VI en septembre 2014, tandis que le Comité international olympique a souhaité organiser une session extraordinaire du CIGEPS en janvier 2015. Le Secrétariat a exprimé sa gratitude pour ces généreuses contributions et dit que la Directrice générale informera le Conseil exécutif de ces promesses, ce qui permettra à celui-ci d'évaluer l'opportunité de la révision.

71. En réponse à une question du Brésil, le représentant de l'Office des normes internationales et des affaires juridiques a indiqué que le mot « opportunité » correspond au langage juridique employé par le Conseil exécutif quand il traite d'instruments normatifs. Toutefois, les membres du CIGEPS sont libres d'utiliser tout terme qui leur semble approprié, y compris le mot « nécessité » au paragraphe 3 du projet de résolution CIGEPS/2014/3, étant donné que seul le Conseil exécutif est tenu d'utiliser la terminologie exacte. En réponse à une question du Danemark, il a fait observer qu'il est prématuré, à ce stade, de mentionner des mesures d'un bon rapport coût-efficacité dans la résolution car la décision concernant la révision de la Charte appartient au Conseil exécutif.

72. À la suite de ce débat, la résolution suivante a été adoptée, telle que modifiée :

RESOLUTION CIGEPS/2014/3

Le Comité intergouvernemental pour l'éducation physique et le sport,

1. *Ayant examiné* les documents [CIGEPS/2014/Doc.4](#) et [194 EX/9](#),
2. *Considérant* la résolution [37 C/38](#),
3. *Confirme* que la révision de la Charte internationale de l'éducation physique et du sport est non seulement souhaitable mais nécessaire ;
4. *Convient* que le processus relatif à une telle révision devrait permettre d'adopter une version révisée de la Charte au cours de la 38^e session de la Conférence générale ;
5. *Reconnaît* que ce délai de révision ne peut être respecté que si les ressources requises ont été mobilisées d'ici à fin avril 2014 ;
6. *Accepte* de soutenir la révision de la Charte internationale de l'éducation physique et du sport dans ce délai en mobilisant le service d'experts et le soutien en nature et financier requis ;
7. *Se félicite* des offres faites par la Colombie et le Comité international olympique en vue d'organiser une réunion d'experts de catégorie VI en 2014 et une session extraordinaire du CIGEPS en 2015.

POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR : LIGNES DIRECTRICES POUR UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ À L'INTENTION DES DÉCIDEURS

73. Le Secrétariat a fait le point sur les Lignes directrices d'une éducation physique de qualité (EPQ) à l'intention des décideurs. Ces informations ont été rassemblées en réponse à une demande formulée par les membres du CIGEPS en 2010 et sont décrites dans le document CIGEPS/2014/Doc.5. Le train de mesures pour une éducation physique de qualité a été mis au point pour aider les États membres à formuler et mettre en œuvre des politiques et des programmes d'éducation physique inclusifs.

74. Les objectifs clés du train de mesures sont au nombre de trois et ils sont conformes aux recommandations de la Déclaration de Berlin : (i) aider les États membres à élaborer et mettre en œuvre une politique inclusive pour une éducation physique de qualité, (ii) donner aux partenaires locaux les moyens de mettre en œuvre et de défendre des normes minimales de qualité de l'éducation physique, et (iii) favoriser un cadre cohérent et coopératif en vue de la constante amélioration de la qualité de l'éducation physique.

75. Pour atteindre ces objectifs, la première phase du projet a impliqué la réalisation d'une étude mondiale structurée sur la situation de l'éducation physique et un examen détaillé de la documentation. Des données ont été recueillies auprès de nombreuses personnes, au niveau ministériel et au niveau des praticiens, avec la participation de plus de 220 pays et régions autonomes. La recherche a révélé plusieurs sujets de préoccupation : la persistance des écarts entre la politique d'éducation physique et sa mise en œuvre, la persistance de déficiences dans le temps alloué à l'EP, la pertinence et la qualité du programme d'EP, le manque d'enseignants d'EP qualifiés, les inadéquations de la qualité et de la maintenance des équipements, la persistance d'obstacles à l'égalité de moyens et d'accès pour tous, et la mauvaise coordination entre école et communauté et des voies de la participation à l'activité physique, qui contribue à l'aggravation des niveaux d'obésité et à des styles de vie de plus en plus sédentaires.

76. Le Secrétariat a rappelé que ces conclusions avaient été examinées durant la Consultation d'experts sur l'éducation physique de qualité tenue à l'UNESCO en juin 2013. Cette consultation a rassemblé plus de 40 experts techniques du système des Nations Unies, d'ONG et d'institutions académiques dans le but d'établir une feuille de route et des produits de projet clés. À la suite de la consultation, il a été décidé que le train de mesures pour l'EPQ comprendrait : (i) un document de plaidoyer infographique visant à attirer l'attention des ministres sur l'importance d'investir dans l'EPQ ; (ii) des lignes directrices de l'EPQ à l'intention des décideurs (chefs de département ou hauts fonctionnaires des ministères) indiquant des données de référence pour dispenser une éducation physique de qualité et former les enseignants, des listes récapitulatives pour renforcer les services éducatifs, des exemples de bonnes pratiques et une matrice de politique pour développer une EPQ inclusive dans le cadre d'un cycle complet ; et (iii) un kit modulaire d'EPQ à l'intention des intervenants scolaires et des établissements de formation initiale des enseignants.

77. L'étape suivante du projet est le lancement d'une phase pilote dans laquelle les lignes directrices seront testées au niveau des pays, avec le concours des États membres du PNUD, de l'OMS, de l'UNICEF, du CIGEPS et de l'UNESCO. La sélection des pays sera fondée principalement sur la capacité nationale, la volonté politique et la présence d'une équipe de pays des Nations Unies. Des consultations sont déjà menées par le PNUD en vue d'identifier une liste restreinte de pays disposant d'une capacité suffisante pour y participer. L'UNESCO a aussi reçu des expressions d'intérêt de plusieurs pays et accueillerait avec satisfaction d'autres expressions d'intérêt de membres du CIGEPS. Les pays souhaitant participer au projet pilote devront obtenir des parrainages au niveau national ou d'autres pays. L'UNESCO, en partenariat avec chaque pays pilote, le CIEPSS, le PNUD, l'UNICEF et l'OMS, identifiera un coordonnateur national expert qui aidera le gouvernement à réviser la politique nationale d'EPQ et sa mise en œuvre et assurera la liaison entre le ministère et l'équipe de pays des Nations Unies.

78. Le Secrétariat a ajouté que chaque pays établira des mécanismes participatifs, y compris un comité directeur multipartites prenantes, un comité technique pour conduire le processus, un

comité d'édition composé de personnes choisies pour rédiger ou remanier la politique durant la phase pilote, et un comité de suivi pour soutenir la mise en œuvre de la communication extérieure et de la diffusion, afin de garantir l'impact de la politique. Le processus et l'intégration de contenus des lignes directrices seront contrôlés durant la phase pilote au moyen de réunions semestrielles dans lesquelles les progrès accomplis seront passés en revue en commun et l'utilité de lignes directrices sera évaluée en termes de points forts et de points faibles. La phase pilote aboutira à un séminaire international où les recommandations et les modifications apportées aux lignes directrices seront soumises à l'UNESCO. Une évaluation plus conséquente sera conduite au terme du cycle biennal.

79. Le Secrétariat a conclu en mentionnant que la participation active des membres du CIGEPS et du CCP au projet, telle que décrite au paragraphe 8 du document CIGEPS/2014/Doc.5, sera bienvenue. Le Président a ensuite donné la parole aux participants pour qu'ils fassent connaître leurs réactions.

80. Le représentant du Brésil a salué l'initiative et dit que l'UNESCO pourrait jouer un rôle de leadership stratégique dans la promotion d'une éducation physique de qualité et dans la construction de ponts entre les ministères du sport et de l'éducation à l'échelle mondiale. Le représentant de l'Organisation mondiale de la santé a fait sienne cette déclaration, faisant observer que l'éducation physique est un élément clé d'une approche multisectorielle et qu'elle peut servir de point d'entrée à l'amélioration de l'éducation et de la santé physique et mentale. Il a souligné que l'initiative devrait être accompagnée d'une communication holistique visant l'idée largement erronée que les parents se font de l'éducation physique. Le représentant de l'Observatoire pour les femmes, le sport et l'éducation physique a dit qu'une fois l'initiative EPQ en place, son organisation pourra constituer un réel atout pour sa promotion.

81. Le représentant du Congo a dit vouloir en savoir plus sur les possibilités de participation des membres du CIGEPS, et en particulier sur les critères de sélection des pays pilotes, tels qu'indiqués au paragraphe 8 du document CIGEPS/2014/Doc.5.

82. Le représentant du PNUE a loué l'initiative et rappelé que le PNUE est pleinement mobilisé en faveur de l'agenda du sport, notamment en ce qui concerne les principes de durabilité en relation avec les méga-événements et équipements sportifs et la sensibilisation à la durabilité par le sport. Il a recommandé d'aligner les lignes directrices de l'EPQ sur l'agenda pour le développement post-2015, qui comprend l'action dans les domaines de la nutrition, de l'éducation, de l'égalité des genres et de la non-violence. Il a aussi suggéré d'harmoniser l'identification des pays pilotes avec d'autres initiatives clés des Nations Unies, en particulier dans le cadre de l'agenda de l'éducation pour le développement durable.

83. Le Secrétariat a dit que le plus grand nombre possible d'acteurs du système des Nations Unies ont été associés au travail sur les lignes directrices. En réponse à la question posée par le représentant du Congo, le Secrétariat a indiqué que durant MINEPS V, certains États membres ont directement exprimé leur intérêt pour une participation à l'initiative en tant que pays pilotes. De plus, l'OMS a dressé une liste de pays pilotes potentiels sur la base d'un ensemble d'indicateurs relatifs aux maladies non transmissibles, et le déploiement du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) a aussi conduit à l'identification de pays ayant des besoins tangibles. Enfin, les critères de sélection pour l'identification des pays pilotes sont fondés sur les capacités nationales, la volonté politique et les capacités de l'équipe de pays des Nations Unies.

84. À la suite de ce débat, la résolution suivante a été adoptée, telle que modifiée :

RESOLUTION CIGEPS/2014/4

Le Comité intergouvernemental pour l'éducation physique et le sport,

1. *Ayant examiné* le document [CIGEPS/2014/Doc.5](#),

2. *Se félicite* des progrès accomplis dans le cadre du Projet de train de mesures pour une éducation physique de qualité ;
3. *Appuie* l'étape suivante proposée et *accepte* de préconiser la participation des pays à la phase pilote ;
4. *Recommande* que des fonds extrabudgétaires soient collectés en vue de la mise en œuvre nationale des Directives et de la production de kits nationaux correspondants à titre prioritaire.

POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR : RECHERCHE SUR LES BÉNÉFICES SOCIOÉCONOMIQUES DU SPORT

85. Le Secrétariat a rappelé qu'initialement, le but du projet était de produire un document de plaidoyer à l'intention des décideurs travaillant dans les ministères qui exercent une forte influence sur les décisions budgétaires – par exemple les ministères des finances, les cabinets des premiers ministres – en vue de promouvoir les investissements dans le sport et l'éducation physique. Au stade actuel, le document produit au titre du projet ne répond pas à cet enjeu de communication.

86. Le Secrétariat a remercié le Nigéria et le Comité international olympique d'avoir apporté leur aide à l'UNESCO pour ce projet. Une typologie détaillée des bienfaits socioéconomiques du sport et de l'activité physique a été établie par Richard Bailey, qui a conduit une étude détaillée des articles scientifiques. Une réunion constructive s'est tenue en décembre 2013, rassemblant des gouvernements qui demandaient de nouveaux arguments pour le plaidoyer, des gouvernements offrant des éléments de preuve et des matériels de plaidoyer, et des organismes des Nations Unies, dont le PNUD et l'UNOSDP. Les participants ont identifié un certain nombre d'initiatives de plaidoyer réussies, telles que l'agenda Designed to Move ainsi que des outils de plaidoyer.

87. Le représentant de la Colombie a loué l'initiative et indiqué que son pays souhaite réunir des éléments d'information sur la manière dont les programmes de sport et d'éducation physique bénéficient à la société, en particulier dans les pays en développement. Le représentant de la Turquie a souligné l'importance stratégique des messages de plaidoyer adressés aux parlementaires étant donné que ce sont eux qui élaborent et adoptent les lois et les règlements. Le représentant du CIEPSS a ajouté que les participants à une réunion régionale tenue à Bogota se sont engagés à mettre au point une carte régionale des statistiques et des données, qui pourrait être imitée dans d'autres régions. Il a dit que l'Allemagne et l'Angleterre ont réalisé des études détaillées, sur la base de statistiques, dont devraient s'inspirer les autres pays. La Journée internationale du sport au service du développement et de la paix, qui se réfère aux Objectifs du Millénaire pour le développement, pourrait être une occasion de plaidoyer, mais la paix et le développement communautaire devraient rester l'axe majeur de la Journée.

88. L'excellent retour sur investissement dans les programmes de sport et d'activité physique a été souligné par le représentant de l'Organisation mondiale de la santé. Il a invité les membres du CIGEPS à harmoniser leurs travaux avec les résultats de l'étude de l'OCDE sur le rapport coût-efficacité de l'activité physique et avec l'enquête mondiale de l'OMS sur la santé scolaire. Il a exprimé sa préoccupation au sujet de l'influence exercée par les médias et les industries des boissons et de l'alimentation sur les pratiques de marketing ciblant les enfants. De fait, le parrainage de programmes d'activité physique et de sport par ces industries pourrait saper le travail de plaidoyer en cours. Le représentant de l'OMS a demandé instamment à l'UNESCO d'examiner de près l'aspect holistique des partenariats public-privé et le rôle des médias.

89. La représentante de Peace and Sport a dit que la dernière réunion du Forum international de Peace and Sport a été centrée sur le sport en tant qu'investissement pour la société. Le Forum offre une plate-forme unique pour rassembler les ministres du sport, de l'éducation et des affaires étrangères. Elle a invité le CIGEPS à désigner un représentant pour participer au prochain forum.

90. À la suite de ce débat, la résolution suivante a été adoptée :

RESOLUTION CIGEPS/2014/5

Le Comité intergouvernemental pour l'éducation physique et le sport,

1. *Ayant examiné* le document [CIGEPS/2014/Doc.6](#),
2. *Prend note* des activités entreprises par le Secrétariat en matière de recherche et de plaidoyer sur les bénéfices socioéconomiques de l'activité physique et du sport ;
3. *Encourage* l'UNESCO, les États membres, le mouvement sportif et toutes les autres parties prenantes concernées à continuer d'élaborer des initiatives de plaidoyer mettant l'accent sur :
 - (i) l'utilisation de la Journée internationale du sport au service du développement et de la paix comme plate-forme de sensibilisation des décideurs aux bénéfices socioéconomiques du sport et de l'activité physique ;
 - (ii) l'établissement de partenariats qui favorisent la promotion par les médias des bienfaits de l'activité physique et du sport pour tous, en ciblant particulièrement les parents et les jeunes ;
 - (iii) l'élaboration et la diffusion d'arguments économiques en faveur de l'augmentation des investissements publics dans l'activité physique, le sport et l'éducation physique pour tous ;
 - (iv) le soutien à la collecte et à la diffusion des informations et outils de plaidoyer existants.

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR : JOURNEE INTERNATIONALE DU SPORT AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT ET DE LA PAIX

91. À sa 37^e session, la Conférence générale a approuvé la célébration, le 6 avril de chaque année, de la Journée internationale du sport au service du développement et de la paix. Le Secrétariat a invité les participants à débattre des modalités selon lesquelles cette Journée pourrait être célébrée.

92. La représentante du Bureau des Nations Unies pour le sport au service du développement et de la paix (UNOSDP) a présenté les principales activités qui seront organisées à l'occasion de la Journée. Un événement parallèle aura lieu le 4 avril à Genève, comprenant plusieurs débats sur le pouvoir du sport de promouvoir les objectifs de la paix et du développement. Des articles spéciaux seront affichés sur le site Web de l'UNOSDP, où des messages clés ont été publiés concernant le développement des jeunes, la paix, l'égalité des genres, l'inclusion et la santé. Le CIEPSS a inclus dans son site Web une édition spéciale d'information à cet effet, et le CIO a produit un clip vidéo avec le concours d'athlètes internationaux qui ont participé aux Jeux olympiques de Sotchi.

93. Plusieurs membres du CCP, dont la TAFISA et le Groupe de travail international sur les femmes et le sport ont approuvé cette célébration et demandé que davantage d'activités soient menées à cette occasion. Plusieurs exemples d'événements orientés vers l'action ont été fournis, tels que le Programme CIO-TAFISA Triple AC et le Challenge Day (journée du défi). Les participants ont souligné les liens étroits entre la Journée internationale du sport au service du développement et de la paix et d'autres célébrations importantes telles que la Journée internationale de la femme (8 mars) et la Journée olympique (23 juin). Plusieurs membres ont dit que leur pays a déjà institué une journée nationale du sport. La représentante de la Zambie a estimé qu'en fonction du contexte national, la célébration pourrait aider à favoriser la participation à des activités connexes.

94. La représentante de Peace and Sport a dit qu'à l'occasion de la Journée, son organisation a lancé une plate-forme en ligne participative, www.6april.org, qui cherche à recueillir des témoignages et à partager les bonnes pratiques d'un large éventail de parties prenantes du sport, aidée par le soutien précieux des Champions de la paix de Peace and Sport.

POINT 10 DE L'ORDRE DU JOUR : PRIORITÉS DE PROGRAMME POUR 2014-2015

95. Le Secrétariat a donné un aperçu des modalités relatives à l'auto-évaluation de tous les organes directeurs et organes intergouvernementaux de l'UNESCO, dont le CIGEPE, conformément à la résolution 37 C/96. À ce stade très précoce de l'exercice du programme et budget, le cadre de l'auto-évaluation n'est pas encore établi. Le Président a dit que l'évaluation du rôle futur du CIGEPE et l'examen de ses réalisations existantes revêtent une importance stratégique étant donné qu'elle servira à maximiser l'efficacité et la visibilité du Comité. Il a suggéré aux membres du CIGEPE de faire connaître leurs réactions à ce sujet d'ici au 30 septembre 2014.

96. À la suite de ce débat, la résolution suivante a été adoptée :

RESOLUTION CIGEPE/2014/6

Le Comité intergouvernemental pour l'éducation physique et le sport,

1. *Ayant pris note* de la résolution [37 C/96](#),
2. *Se félicitant* de l'examen de la performance stratégique de tous les organes de gouvernance, y compris le CIGEPE,
3. *Notant* qu'un cadre d'évaluation commun doit être mis en place,
4. *Demande* au Président du CIGEPE, dès que le cadre commun d'évaluation sera disponible, de consulter les membres du CIGEPE, en coopération avec le Secrétariat, afin d'établir le rapport qui doit être finalisé d'ici à décembre 2014.

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR : CLOTURE DE LA REUNION

11.1 Questions diverses

97. Le Secrétariat a demandé aux membres participants de décider des modalités de désignation d'un représentant au comité directeur de l'Observatoire pour les femmes, le sport et l'éducation physique. En l'absence de toute expression d'intérêt, le Président a accepté d'assumer cette responsabilité.

98. Le représentant du Brésil a indiqué que son pays a l'intention de coopérer officiellement avec l'UNESCO à l'organisation de la première édition des Jeux autochtones mondiaux qui doivent avoir lieu au Brésil en 2015. Sur la base du succès des 12 éditions des jeux autochtones organisés au niveau du pays, le Brésil invite les membres du CIGEPE à encourager leurs populations autochtones à participer aux Jeux mondiaux. Le représentant du Brésil a exprimé sa préoccupation concernant la capacité de l'équipe sur l'antidopage et le sport de faire face, à l'avenir, à son immense feuille de route, et il a appelé les membres du CIGEPE et du CCP à apporter une aide additionnelle, financière ou en nature, aux travaux du Secrétariat de l'UNESCO.

99. Le Président a ensuite ouvert le débat sur la demande d'admission de la Fédération mondiale de l'industrie d'articles de sport (WFSGI) comme membre du Conseil consultatif permanent.

100. La représentante de la Fédération mondiale de l'industrie d'articles de sport a dit que son organisation, qui rassemble 16 associations et plus de 270 marques affiliées, fabricants et

détaillants, est la voix de cette industrie à l'échelle mondiale dans les organisations internationales. La WFSGI comprend huit comités, dont un comité de l'activité physique et un comité de la responsabilité sociale, qui correspondent aux domaines d'intérêt du CIGEPE. Sa représentante a saisi l'occasion de remercier l'UNESCO de sa participation au comité de l'activité physique, qui cherche à encourager la participation des citoyens à de saines activités sportives. La Fédération mondiale travaille en étroite coopération avec plusieurs parties prenantes internationales, dont les organismes des Nations Unies et le CIO, sur la mise en œuvre de la recommandation tendant à remédier à l'activité physique insuffisante et sur le lancement de plusieurs initiatives dont *Designed to Move*, le projet *Fit America* ou les *Let's Move Active Schools* (bougeons ! écoles actives). Elle a conclu en soulignant que le CIGEPE possède l'aptitude unique à conduire les gouvernements dans la promotion du rôle et des valeurs du sport.

101. Le Secrétariat a fait observer que même si la demande d'admission est approuvée dans son principe, il faut user de la diligence appropriée pour lui donner suite.

102. À la suite de ce débat, la résolution suivante a été adoptée :

RESOLUTION CIGEPE/2014/7

Le Comité intergouvernemental pour l'éducation physique et le sport,

1. *Ayant examiné le document [CIGEPE/2014/Doc.7](#),*
2. *Approuve le mandat de la Fédération mondiale de l'industrie d'articles de sport comme membre renouvelable de son Conseil consultatif permanent sous réserve de conformité avec les critères régissant la composition du CCP énoncés dans le document CIGEPE/2012/2, Annexe 1 et à l'évaluation par le Secrétariat de l'éligibilité de la Fédération mondiale de l'industrie d'articles de sport.*

11.2 Clôture par le Président et le représentant de la Directrice générale

103. En sa qualité de représentant de la Directrice générale, le Sous-Directeur général pour les sciences sociales et humaines a remercié tous les participants du CIGEPE et du CCP pour leurs utiles contributions et leur remarquable engagement. Il s'est en particulier félicité des efforts coordonnés déployés afin de parvenir à un accord sur une feuille de route commune pour le suivi de MINEPS V. Il a exprimé son appréciation aux membres du CIGEPE et du CCP qui ont appuyé la révision de la Charte internationale de l'éducation physique et du sport, et réitéré sa gratitude à la Colombie et au Comité international olympique pour leurs généreux efforts d'organisation de réunions à cette fin. Il a aussi mentionné le consensus obtenu concernant les lignes directrices de l'EPQ et le projet de recherche sur les bénéfices socioéconomiques du sport. Une lourde charge de travail est à prévoir pour les mois à venir, et une nouvelle équipe associée au Programme sur la jeunesse sera chargée d'exécuter cette tâche.

104. Le représentant de la Turquie a fait l'éloge du travail remarquable accompli par le CIGEPE sous la conduite de son Président, et il a remercié le Secrétariat d'avoir préparé cette réunion fructueuse. Après avoir exprimé son immense appréciation aux membres pour leur participation active et pour leur détermination à aider à faire progresser le plan de travail du CIGEPE et du CCP, le Président a déclaré close la réunion.

ANNEXE I: LISTE DES PARTICIPANTS CIGEPS/CCP (6-7 MARS 2014)

Etat membre	Nom	Position	Email personnel	Email officiel
AZERBAIJAN (REPUBLIQUE D') (VP Groupe II)	Ms Matanat Mammadova	Senior adviser of the International Relations Department of the Ministry Youth and Sport	gmatanat@mys.gov.az	dl.azerbaijan@unesco-delegations.org
	Mr Eldar Mammadov	First Secretary, Permanent Delegation of the Republic of Azerbaijan to UNESCO		e.mammadov.az@unesco-delegations.org
BRESIL	Mr José Roberto Gnecco	Technical Adviser Ministry of Sports of Brazil	jose.gnecco@esporte.gov.br jrgnecco@gmail.com	dl.brazil@unesco-delegations.org Tel.: (5561) 3429 6857
	Mr Vilmar R. Coutinho Jr.	Deputy Head Special Advisory Office on International Affairs Ministry of Sports of Brazil	vilmar.coutinho@esporte.gov.br	dl.brazil@unesco-delegations.org Tel.: (5561) 3217 1726
	Mr Fabio Mendes Marzano	Minister Counsellor Permanent Delegation of Brazil to UNESCO	f.mendes.br@unesco-delegations.org	dl.brazil@unesco-delegations.org
	Mr Ruy de Freitas Ciarlini	First Secretary Permanent Delegation of Brazil to UNESCO	r.de-freitas-clarlini.br@unesco-delegations.org	dl.brazil@unesco-delegations.org
COLOMBIE	Ms Clemencia Anaya	Expert COLDEPORTES		dl.colombia@unesco-delegations.org
	Ms Juliana Angulo	Adviser, Permanent Delegation of Colombia to UNESCO	ji.angulo-morales.co@unesco-delegations.org	dl.colombia@unesco-delegations.org
CONGO	Mr Aloyse Dississa	General Director of Physical Education and School and University Sports	diss_aloyse@yahoo.fr	dl.congo@unesco-delegations.org Tel. : (242) 055320306/ 069320306
	Ms Annette Regine Ikouebe-Niabandza	Second Secretary Permanent Delegation of Congo to UNESCO		dl.congo@unesco-delegations.org
CROATIE	H. E. Mr Ivo Goldstein	Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary of the Republic of Croatia to France Permanent Delegate		dl.croatie@unesco-delegations.org
CUBA (Président)	Mr Arnaldo Rivero Fuxa	Vice-President, National Institute of Sports, Physical Education and Recreation (INDER)	aarfuxa@gmail.com	arfuxa@inder.com.cu Tel. : 011-537406944

Etat Membre	Nom	Position	Email personnel	Email officiel
DANEMARK	Ms Dorthe Wendt	Counsellor, Permanent Delegation of Denmark to UNESCO		d.wendt.dk@unesco-delegations.org
	Mr Martin Holmlund Lauesen	Head of Section Danish Ministry of Culture	mhl@kum.dk	Tel.: (45) 25442715
ALLEMAGNE	H.E. Mr Michael Worbs	Ambassador, Permanent Delegate of Germany to UNESCO		dl.germany@unesco-delegations.org
	Mr Sven Persch	EU and International Sport Affairs, Deputy Head of Project Group MINEPS V Federal Ministry of the Interior		Sven.Persch@bmi.bund.de
	Dr Wolfgang Schulze	Deputy Head of Section EU and International Sport Affairs Federal Ministry of the Interior		wolfgang.schulze@bmi.bund.de
INDONESIE	Ms Veronica Rompis	Second Secretary, Permanent Delegation of Indonesia to UNESCO		dl.indonesia@unesco-delegations.org
IRAN (République Islamique d') (VP, Groupe IV)	Mr Morteza Hamissi	Deputy Executive Officer Permanent Delegation of the Islamic Republic of Iran to UNESCO		dl.iran@unesco-delegations.org
JORDANIE	Ms Rima Al Bakheet	Deputy Permanent Delegate, Cultural Attaché Permanent Delegation of the Hashemite Kingdom of Jordan to UNESCO	culturalbureau@yahoo.com	dl.jordan@unesco-delegations.org
REPUBLIQUE POPULAIRE DEMOCRATIQUE DE COREE	Mr YONG Ho Ri	Counsellor Permanent Delegation of the Democratic People's Republic of Korea to UNESCO		Mobile: 06 42922900 dl.korea-pdr@unesco-delegations.org

Etat Membre	Nom	Position	Email personnel	Email officiel
QATAR	H.E. Mr Ali Zainal	Ambassador, Permanent Delegate of the State of Qatar to UNESCO		dl.qatar@unesco-delegations.org
	Mr Mohammed Al Fadala	Chief Officer of Qatar Olympic Events State of Qatar		
	Mr Mohamed Abdulkader Al Motawa	Sports Coordinator State of Qatar		
	Ms Amal Aaziz	Permanent Delegation of the State of Qatar to UNESCO, Head of Office of Student Affairs in France		
FEDERATION DE RUSSIE	Ms Inna Romanchenko	First Secretary, Permanent Delegation of the Russian Federation to UNESCO	i.romanchenko.ru@unesco-delegations.org	dl.russia@unesco-delegations.org
AFRIQUE DU SUD	Mr Bernardus Van Der Spuy	Chief Director, Strategic and Executive Support Department of Sport and Recreation	bernardus@srsa.gov.za	dl.south-africa@unesco-delegations.org
TURQUIE (VP Groupe I)	Mr Ömer Şenel	Member of Physical Education and Sports Committee of Turkish National Commission for UNESCO	osnel@gazi.edu.tr	iremalpaslan@unesco.org.tr
	Ms Simla Yasemin Özkaya	Technical Counsellor Permanent Delegation of Turkey to UNESCO	sy.ozkaya@unesco-delegations.org	
YEMEN (VP Groupe V (b))	Mr Abdul Hamid Al Saeedi	Deputy Minister of Sports Ministry of Youth and Sports	fattoh711@gmail.com	dl.yemen@unesco-delegations.org
ZAMBIE (VP Groupe V (a))	Ms Grace Thandeka Soko	Senior Sports Development Officer	teegecees@gmail.com	dl.zambia@unesco-delegations.org
	Mr Hendrix Kapaipi	First Secretary for Education Permanent Delegation of Zambia to UNESCO	kapaipihendrix@yahoo.com	zambiansparis@wanadoo.fr

Etat Observateur	Nom	Position	Email personnel	Email officiel
BOLIVIE	Ms Pamela Mamani	Second Secretary Permanent Delegation of Bolivia to UNESCO		dl.bolivia@unesco-delegation.org
EL SALVADOR	Ms Lucie Calderon	Minister-Counsellor, Deputy Permanent Delegate of El Salvador to UNESCO	l.calderon.sv@unesco-delegations.org	dl.el-salvador@unesco-delegations.org
GRECE	Mr Stefanos Salevourakis	Permanent Delegation of Greece to UNESCO	stefsale@windowslive.com	dl.greece@unesco-delegations.org
SAINT SIEGE	Ms Marie Larive	Permanent Delegation of the Holy See to UNESCO		op.saint-siege@unesco.org
KENYA	Mr John Paul Oluoch	Senior Research Assistant Permanent Delegation of the Republic of Kenya to UNESCO	j.ouluoch.ke@unesco-delegations.org	
LIBYE	Mr Said Alkhabbash	Expert Permanent Delegation of Libya to UNESCO	alkhabbash@yahoo.fr	dl.libye@unesco-delegations.org
MONACO	H.E. Ms Yvette Lambin-Berti	Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary, Permanent Delegate of the Principality of Monaco to UNESCO	abevilacqua@gouv.mc sprogetti@gouv.mc	dl.monaco@unesco-delegations.org
NIGERIA	Mr Patrick Okafor	Deputy Permanent Delegate Permanent Delegation of Nigeria to UNESCO	pat034lonye@yahoo.com	
PARAGUAY	Ms Maria Victoria Benitez Martinez	Permanent Delegation of the Republic of Paraguay to UNESCO	mvbm_sorbonne@yahoo.fr	
URUGUAY	Mr Pedro Keuroglian	Minister Counsellor Permanent Delegation of the Eastern Republic of Uruguay to UNESCO	p.keuroglian.uy@unesco-delegations.org	

Membre permanent du CCP	Participants	Position	Email
CIESSP	Mr Detlef Dumon	Executive Director	ddumon@icsspe.org
CIO	Ms Lindsay Glassco	Director of International Cooperation and Development	lindsay.glassco@olympic.org
	Ms Katia Mascagni	Head of Relations with International Organizations	katia.mascagni@olympic.org
SportAccord	Ms Cátia Relíquias Teresa	Social Responsibility Officer Social Responsibility and Integrity Unit	catia.reliquiasteresa@sportaccord.com
	Ms Sarah Lacarriere	Integrity Officer Social Responsibility and Integrity Unit	sarah.lacarriere@sportaccord.com
PNUD	Ms Aziyadé Poltier-Mutal	Communications Partnerships Manager	aziyade.poltier@undp.org
PNUE	Mr Wondwosen Asnake Kibret	Regional Coordinator	wondwosen.asnake@unep.org
UNOSDP	Ms Gerd Marie Solstad	Project Officer	gmsolstad@unog.ch
	Ms Melodie Arts	Project Officer	marts@unog.ch
OMS	Mr Godfrey C. Xuereb	Programme Officer Surveillance and Population-based Prevention Prevention of Non-communicable Diseases	xuerebg@who.int

Membre renouvelable du CCP	Participants	Position	Email
ANOC	Mr Thomas A. Ganda Sithole	Vice Chairman of the International Relations Commission	sithole@gmail.com
	Mr Alejandro Blanco Bravo	President of the Spanish Olympic Committee	info@acnolympic.org
FIFA	Ms Fani Misailidi	Head of Public Affairs	fani.misailidi@fifa.org
HAVAS SPORTS & ENTERTAINMENT	Augustin Penicaud	Head of Insight & Analytics	augustin.penicaud@havas-se.com

IBU	Mr Martin Kuchenmeister	Executive Director	martin.kuchenmeister@ibu.at
FAIRPLAY	Mr Norbert MULLER	Vice President	cifp@fairplayinternational.org
IRIS	Ms Carole Gomez	Researcher	gomez@iris-france.org
PEACE AND SPORT	Ms Karine Teow	International Relations Officer	kt@peaceandsport.org
SPORT SANS FRONTIERES	Mr David Blough	Director	david.blough@sportsansfrontieres.org
IWG	Ms Mattila Raija	Co-Chair	raija.mattila@valo.fi
TAFISA	Mr Wolfgang Baumann	Secretary General	info@tafisa.net
	Mr Jean-Francois Laurent	Project Coordinator	laurent@tafisa.net

Observateur du CCP	Participants	Position	Email
Observatory for Women, Sport and Physical Education	Ms Kalliopi Nedelkos,	Director	kgialedaki@yahoo.com , pnedelkou@gga.gov.gr
WFSGI	Ms Stefanie Burkert	Project Manager	sburkert@wfsgi.org
ICSS	Mr Chris Eaton	Director, Sport Integrity	Chris.Eaton@theicss.org
	Mr Stuart Page	Manager - Sport Integrity Development	stuart.page10@gmail.com
West Nally Ltd.	Mr Patrick Nally	Chief Executive Officer	pn@westnally.com

	Ms Barbara Barry de Longchamp	Director, International Projects	bbarry@hotmail.fr
German Sport University	Mr Jürgen Mittag	Chairholder and Head of the Institute for European Sport Development and Leisure Studies	mittag@dshs-koeln.de
International Traditional Sports and Games Association - ITSGA	Mr Guy Jaouen	President	jugaie@wanadoo.fr

SECRETARIAT DE L'UNESCO

Participants	Position	Email
Ms Irina Bokova	Director-General	i.bokova@unesco.org
Mr Philippe Quéau	<i>Assistant Director-General for Social and Human Sciences a.i.</i>	p.queau@unesco.org
Mr Alexander Schischlik	Team Leader, Anti-Doping and Sport Programme	a.schischlik@unesco.org
Mr Philipp Müller-Wirth	Executive Officer for Sport, Anti-Doping and Sport Programme	p.muller-wirth@unesco.org
Ms Nancy Mclennan	Programme Specialist, Anti-Doping and Sport Programme	n.mclennan@unesco.org
Mr John W. Donaldson	Chief, General Legal Affairs Section Office of International Standards and Legal Affairs	j.donaldson@unesco.org
Ms Yuki Daijo	Programme Specialist, General Legal Affairs Section Office of International Standards and Legal Affairs	y.daijo@unesco.org
Ms Eleana Felici	Assistant, Anti-Doping and Sport Team	e.felici@unesco.org
Mr German Moyano	Intern, Anti-Doping and Sport Team	